

Amis du Vieux Saint-Claude

Bulletin no 4

Année 1980

SOMMAIRE

- *Couverture : La Montée Saint-Romain (Dessin du regretté et "Ami" Martial Forestier)*
- *La Mutuelle Electrique du Haut-Jura (Conférence de Pierre Bocchio) 3*
- *Juin 1940 . La Croix-Rouge locale face à l'exode (Pierre Romanet) 8*
- *Saint-Claude battait monnaie en 1940 . Une initiative de Louis Faton (Conférence de Pierre Tessier) 13*
- *Juin 1940 . Le repli de la Banque de France dans les Pyrénées (Marcel Grizey) 16*
- *Nouveau tribut de guerre en 1943 : L'impôt-métal (Conférence de Pierre Tessier) 20*
- *Auguste Lonçon, artiste méconnu (C. Lorge) 23*
- *Jean-Jacques Rousseau au présent (Conférence du Pasteur Henry Babel & de Gabriel Galice) 25*
- *Misère de la Guerre de Dix ans d'après les paroissiaux de Molinges (Conférence de Roland Janod) 28*
- *Livre et lecture dans le Haut-Jura au XVIII^e siècle (Conférence de Michel Vernus) 33*
- *Juin 1939 . Première exposition philatélique du Haut-Jura (Marcel Grizey) 34*
- *V oltaire au prix du bronze, sauf sa plume (Pierre Romanet) 36*
- *La fête de l'Empereur 39*
- *Réservez vos achats à nos annonceurs, meilleures petites surfaces du siècle dernier 40*

Lecteurs !

- *Vous pouvez contribuer avec " Les Amis du Vieux Saint-Claude " à écrire une page d'histoire locale,*
- *En leur prêtant ou en leur remettant définitivement à titre gratuit ou onéreux,*
- *Les vieux parchemins, les vieux livres, les vieux objets que vous pouvez posséder .*

LA MUTUELLE ÉLECTRIQUE DU HAUT-JURA

Pierre BOCCHIO

a donné cette conférence aux Amis du Vieux Saint-Claude le 6 février 1979. Ingénieur diplômé de l'Ecole des Arts et Manufactures de Genève et de l'Institut Electro-technique de Grenoble, technicien averti de la production et de la distribution de l'électricité, administrateur talentueux, il dirigea la Mutuelle Electrique de 1924 à 1965. Il fut aussi de 1951 à 1964 pour le compte de la Ville de Saint-Claude, directeur de la Régie d'Electricité (Centrale de Port-Sachet) et du Service des Eaux qu'il transforma et modernisa d'une façon considérable. Dans le domaine sportif, il anima le Tennis-Club durant de longues années et en fut l'un des meilleurs joueurs.

HISTORIQUE DE LA SOCIÉTÉ

"Aide-toi, le ciel t'aidera". C'est ce proverbe qui a dû inspirer, puis guider, les courageux fondateurs de la Mutuelle Electrique auxquels il faut rendre hommage.

L'histoire commence en 1902. La Ville de Saint-Claude était depuis quelques années alimentée en énergie électrique, mais son concessionnaire, l'Union Electrique, n'avait ni la possibilité, ni l'intention de desservir les villages du Haut-Jura.

Ce n'est en effet qu'en 1929 (27 ans plus tard) que l'U.E. accepte le raccordement de la petite centrale de Flumen à son réseau. Encore fallut-il que MM. Emile DALLOZ, Marcel MARILLIER et Pierre BOCCHIO se rendent à Paris pour la mise au point du contrat.

Donc, en 1902, plusieurs personnalités de Septmoncel qui avaient compris les avantages que pouvait offrir l'électricité pour l'éclairage et la force motrice, envisagèrent d'utiliser " les forces hydrauliques du Flumen" pour satisfaire "les désirs de la population". Ce sont les termes même du premier procès verbal.

Parmi ces personnes, M. Emile DALLOZ industriel à St-Claude, propriétaire des droits d'eau et des terrains de Flumen. Monsieur E. DALLOZ était né en 1861 dans

la ferme située sous la Roche Percée.

L'ensemble de l'avant-projet fut confié à Monsieur E. HYTIER architecte à St-Claude, qui avait une certaine expérience en la matière. Il mentionne que la petite centrale serait d'une grande utilité non seulement pour Septmoncel, mais aussi pour Lamoura, les Moussières, les Hautes-Molunes (La Pesse) et les Bouchoux.

Les réunions d'information eurent lieu dans les villages pour préciser à la population les problèmes techniques, administratifs et financiers qui se posaient. Les principes de la Mutualité devaient être à la base des statuts et une partie des bénéfices répartie entre les actionnaires et les abonnés.

Dans chaque commune des responsables établirent la liste des abonnés possibles et des souscriptions à l'emprunt. Le comité de fondation représentant les quatre Communes qui avaient adhéré, se réunit pour la 6^e fois le 31 mai 1903 et c'est le 7 juin de la même année que "Pardevant Me Elie BURDET, notaire à Septmoncel" fut fondée la société anonyme à capital variable dénommée "Mutuelle Electrique du Haut-Jura". Mutuelle en raison de sa forme Coopérative, et à capital variable pour faciliter le financement du projet.

La première assemblée se tint le même jour avec l'élection des 15 administrateurs. Monsieur Albin LANCON de Septmoncel, fut élu Président et Monsieur Emile DALLOZ, directeur.

Les statuts longuement étudiés, étaient généreux pour l'ensemble des abonnés. Le pouvoir des gros actionnaires était très limité : pour le vote des résolutions, 1 voix de 1 à 9 actions, 2 voix de 10 à 19 actions, 3 voix de 20 à 49 actions, 4 voix de 50 à 99 actions, 5 voix en dessus de 100 actions.

Le mode de scrutin ne fut jamais changé. Le capital initial était de 151.000 F. souscrit par 206 actionnaires, tous abonnés pratiquement.

Le capital passe rapidement à 200.000 F. puis à 287.800 F en 1913/1914 (actions de 100 F).

Le prix du courant en 1905 était de F.0,40 le KW.H. pour l'éclairage, et de F.0,18 pour la force motrice.

L'abonnement annuel, à forfait, d'une lampe de 20 "bougies" se payait 20 francs. Depuis 1902 l'avant-projet avait été un peu amélioré, mais les problèmes à résoudre étaient complexes et les moyens comparativement limités.

La petite centrale de Flumen fut construite à proximité du Bief-Noir, à la limite de la commune de Septmoncel. Prévue pour une puissance de 150 CV. (2 groupes de 75 CV.) elle était alimentée par une conduite forcée de 1320 M. de longueur et de 60 cm de diamètre ! Chute brute 50,5 m. Le barrage projeté à 350 m. environ des cascades, et qui devait comporter une retenue appréciable, ne put se réaliser et la centrale fonctionna toujours au fil de l'eau avec un barrage déversoir de 3.50 m. de hauteur. A noter que les cascades et autres résurgences du Flumen régularisent sensiblement son débit qui n'est jamais inférieur à 180 litres seconde, correspondant à un besoin hydrographique de 40 KM2.



Albin LANCON, (1869 - 1928) premier président de la Mutuelle, maire de Septmoncel de 1908 à 1925, décédé en mai 1928, au cours des obsèques de son grand ami, Henri PONARD, maire de Saint-Claude, Député du Jura.

L'accès à l'usine n'était pas facile. Partant du Martinet, un petit chemin longeait le torrent, passait au sommet d'une avalanche dangereuse et traversait le Bief-Clair à gué ! Toutes les dépenses, (y compris les lignes à base tension) étaient à la charge de la société. Au fur et à mesure des réalisations, les ennuis s'accumulèrent. Ennuis techniques avec le barrage et les turbines (calculées pour 600 t/minute au lieu de 500), difficultés pour le passage des lignes et avec le moulin du Martinet. Soucis financiers à chaque augmentation de capital indispensable à l'achèvement des travaux.

On avait envisagé l'alimentation des villages de Lamoura et de Lajoux, mais ces deux communes s'étaient reliées à l'Union Hydro - électrique de Mijoux qui venait d'équiper plus facilement une toute petite centrale aux Sept-Fontaines (près de Lelex), avec une chute de 90 m. environ et une conduite relativement courte.

Sans la fierté et la volonté indomptable d'administrateurs comme M. Albin LANCON (Président puis Directeur) et M. Emile DALLOZ (Président de 1907 à 1942) le pire pouvait arriver. Ils furent heureusement soutenus par d'autres administrateurs et en particulier par MM. Simon BENOIT-GONIN (secrétaire du C.A.), Albert CHAVENOIS, Henri REGAD, Ulysse GROS, Lucien MERMET et Alfred VUILLERMOZ. Tous bénévolement, contribuèrent par leur aide matérielle et leur esprit Mutualiste au maintien de la société. Le personnel très réduit, eut aussi beaucoup de mérite. Pendant des années il vécut pour la centrale et le réseau ; on était loin, très loin alors des 40 heures par semaine !

Il n'était pas question, à l'origine d'alimenter les villages. Tous les poteaux furent injectés au sulfate de cuivre par M. Samuel JULLIARD de Bellecombe, qui avait choisi lui-même les épicéas. Certains poteaux ont duré 45 ans. Les petits groupes de Flumen produisaient du courant préphasé 3.000 volts, 50 périodes, abaissé à 115 volts pour la distribution.

Le village de Septmoncel reçut le courant au mois de novembre 1904 ; les villages des Moussières, de la Pesse et des Bouchoux en janvier 1905.

En 1907, à la demande de la société REFAY, FOURNIER et Cie (devenue Coopérative "Le Diamant"), une ligne triphasée

3000 V. vint à Saint-Hubert, desservant au passage le Martinet, l'Essart et Rochefort.

Dans la mesure du possible on cherchait à faire représenter les abonnés par des administrateurs proches. C'est ainsi que M. Félix MERMET entra au Conseil.

La presque totalité des actionnaires étaient abonnés. Dès 1908/1909 la nécessité d'un troisième groupe se fit sentir, ainsi que celle d'un groupe thermique de secours, le débit du Flumen pouvant descendre à 180 L/S.

Après des études sérieuses, on installa en 1911 un groupe moderne avec turbine Escher-Wyss de 160 CV. à 750 t/m. accouplée à un alternateur Bréguet compound. En 1912, un moteur diesel Winterthur de 220 CV. à 333 t/m. accouplé directement à un alternateur Bréguet.

L'usine agrandie à chaque extrémité, prenait l'aspect d'une petite centrale, avec deux logements.

Moins de deux ans après, tous les hommes valides de 18 à 45 ans furent mobilisés et le Haut-Jura paya un lourd tribut. Les recettes de la Société baissèrent beaucoup et on rencontra de nouvelles difficultés.

A la fin de 1920, M. Albin LANCON qui en pré-temps était devenu Maire de Septmoncel, donna sa démission et fut remplacé comme directeur par M. Marcel MARILLIER neveu de M. Emile DALLOZ.

L'industrie entrait dans une phase de prospérité ; de très nombreux lapidaires travaillaient à domicile.

Le réseau exigeait de plus en plus d'énergie, on envisagea en 1923, l'installation d'un groupe nouveau (turbine E.W. de 240 CV. à 1000 t/m. accouplée à un alternateur Bréguet compound), prenant la place des deux premiers désaffectés.

Pour financer, on porta, en 1924, le Capital social de 287.800 F. à 487.800 F. (4878 actions de 100 F.). Pour renforcer la conduite forcée insuffisante, on commanda 660 m. de tuyaux de 90 cm de diamètre pour la partie aval, doublant la partie amont d'un tuyau de 60 cm.

En 1923/24 le réseau s'agrandit par l'électrification des villages de Coyrière et Coiserette, des hameaux restant de Villards St-Sauveur, de la Serra et de Désertin.

Une critique : sur l'insistance de certains administrateurs, des prix trop bas et des travaux laissant à désirer.

Devant l'importance des projets, M. DALLOZ, prévoyant que M. MARILLIER

entrerait comme Directeur dans ses Etablissements, demanda au Directeur de l'Institut Electrotechnique de Grenoble de lui envoyer un jeune ingénieur. C'est ainsi que M. Pierre BOCCHIO entra au service de la société, le 8/10/1924.

Un an après, tous les travaux du barrage, de la conduite forcée et de l'usine étaient terminés.

En 1926/27 on procéda à l'amélioration du réseau en vue de l'approbation légale par le service du contrôle des distributions d'énergie électrique.

En 1926, M. MARILLIER fut nommé Administrateur délégué et M. BOCCHIO, Directeur. En 1928, décès de M. Albin LANCON, le jour des obsèques de son ami M. Henri PONARD.



Emile DALLOZ-BOURGUIGNON (1861 - 1941) . Portrait datant de 1925. Premier directeur de la Mutuelle. Grand chef d'industrie, il construisit les usines de Sousle-Pré. Combien de Sanclaudiens n'ont-ils pas travaillé "chez le Grand Mile" ?

Dès 1927, on envisagea sérieusement l'électrification des écarts, et en 1928 on alimenta les Petits Bouchoux et Taillat. Les lignes haute tension étaient prévues pour 10.000 volts ; la basse tension alimentée à 220 volts, triphasé, 3 fils.

Le groupe diesel de plus en plus sollicité devenait trop faible. Un projet de liaison avec l'Union Electrique fut longuement étudié et réalisé en 1929. Une ligne triphasée 10.000 V. de 3.200 m. relia le poste diesel de l'U.E. à Flumen. Une annexe à la centrale de 108 m2 abrita le poste de liaison (avec 2 transformateurs triphasés de 250 K.V.A. 10.000/3300 V.), un grand atelier et un entrepôt. Nous pouvions dès lors, fournir et garantir au réseau toute l'énergie envisageable à l'époque.

ELECTRIFICATION DES ECARTS : Dès 1930 on procéda en grand à l'électrification, ce qui faisait dire à M. Fernand DALLOZ, Administrateur, que de nombreuses sociétés promettaient, mais que la M.E. réalisait.

En 1930, après approbation des projets par le Génie rural qui subventionnait, et par le contrôle des D.E.E., électrification de la commune des Molunes et du Manon.

En 1931, tous les écarts de La Pesse ; en 1933, tous les écarts des Moussières et alimentation de la commune de Bellecombe. Lignes H.T. alimentées à 3200 V. mais équipées pour 10.000 V.

Tous ces travaux exécutés par le personnel fixe ou temporaire de la M.E., bien que facturés à un prix inférieur à celui des entreprises, laissèrent un bénéfice appréciable, et dès 1932 la trésorerie fut très à l'aise.

En 1933, travaux importants sur le chemin de Flumen. Devant le danger de l'avalanche, déplacement sur 150 m. du lit du torrent grâce à un éperon et à un mur de gabions galvanisés (vers la station de pompage de la Ville).

En 1935, remboursement de 60 F. par action. La valeur ramenée à 40 F., portée par la suite à 400 F. puis à 1.000 F. (10 N.F.) pour tenir compte de la dévaluation. En 1935, un billet de 100 F. valait encore 20 F. or !

A la liquidation des comptes en 1966, l'action fut remboursée 130 N.F.

Le groupe diesel avait été vendu et on avait prévu à sa place un groupe avec turbine de 460 CV. à 1000 t/m. Il fut commandé en 1939 et installé au début de la guerre. Heureusement, nous avions reçu à temps la turbine E.W. et l'alternateur Alsthom de 425 K.V.A. ! En 1937 reprise de la concession de Lamoura à l'U.H. de Mijoux et alimentation de tous les écarts.

En 1939/40 reprise de la concession de

de Lajoux. Décès de Monsieur Emile DALLOZ en 1942. Monsieur MARILLIER devient Président.



Pierre BOCCHIO, ingénieur I.E.G. directeur de la Mutuelle de 1924 à 1965.

La M.E. ne souffrit pas trop de la guerre 1939/1945. La nationalisation, en 1946, de la presque totalité des sociétés électriques prit quelques années. La M.E. ne figura jamais sur la liste, soit en raison de sa dénomination, soit parce que 1125 abonnés pour 175 km de lignes ce n'était pas intéressant !

Pourtant les demandes d'énergie allaient en augmentant et nous pouvions encore les satisfaire à des tarifs avantageux. Demande des Ets DALLOZ Frères de Septmoncel qui donnaient du travail à la moitié de la population du village, demande des communes de Lamoura, La Pesse, les Bouchoux, Coyrière et Coiserette.

Après avoir groupé les communes alimentées par la M.E. en un syndicat (syndicat intercommunal d'électricité du Haut-Jura), on fit étudier par les Ets. COLLET Frères une ligne H.T. à deux ternes (équipée pour 15.000/20.000 V.) entre Flumen et Septmoncel.

Cette ligne très importante a été principalement financée par un prêt de 11 mil-

lions A.F. de la Ville de Saint-Claude, grâce à la Régie et à M. Louis JAILLON. Les annuités étaient remboursées par la M.E.

En vue de passer la centrale de Flumen de 320 à 500 KW. et remplacer la vieille conduite de 1903/1904, nous avons acheté d'occasion 450 m. de tuyaux de 110 cm de diamètre et fait établir un projet par les ateliers de grosse chaudronnerie de Ferrenoire. Les projets d'E.D.F. sont maintenant différents et nous pensons qu'elle finira par arrêter l'usine. En 1956, Flumen a produit 2.420.210 KWH. et sur 10 ans, une moyenne de 2.075.000.

M. BOCCHIO, P.D.G. depuis le décès de M. MARILLIER en 1951, fut victime d'une forte crise cardiaque en 1960. Il envisagea de prendre sa retraite au 31/12/63 et demanda au Conseil d'examiner avec lui le devenir de la M.E., l'assurant qu'il resterait à son service tant que sa santé le permettrait.

Grâce à la collaboration des administrateurs et d'un personnel compétent et dévoué, la M.E. a réussi au cours de ces 62 années d'existence, dans des conditions souvent difficiles, à contenter la population et à s'assurer une bonne situation. Elle ne pouvait pas faire des miracles !

En vertu d'un décret de novembre 1958, E.D.F. était autorisée à appliquer "le tarif vert" majorant énormément nos tarifs d'achat de courant de secours.

Pendant 5 à 6 ans, un Fonds de péréquation compensa partiellement la différence, mais comme nous signalions à son Directeur que nous ne pouvions payer le courant plus cher que nous le vendions, il éplucha à fond nos statuts et nous dit que la M.E. aurait dû être nationalisée... Ce que nous savions.

Il voyait la M.E. avec beaucoup de sympathie et proposa d'intervenir personnellement pour sa reprise par E.D.F. sur les bases de la nationalisation, ne pouvant l'aider financièrement plus longtemps.

La Direction de l'électricité à PARIS, était d'accord. Le réseau concédé de la M.E. était en bon état. Après la parution de l'arrêté technique de 1935, la tension de distribution passa à 127/220 V., 4 fils, et pour le poste de l'Ecole des Neiges de Lamoura, à 220/380 V. Avec le concours du syndicat d'électricité du Jura, tous les réseaux anciens des villages furent rénovés et renforcés. Et voilà qu'en 1963 on demanda à la M.E. pour le grand projet de lotissement de la

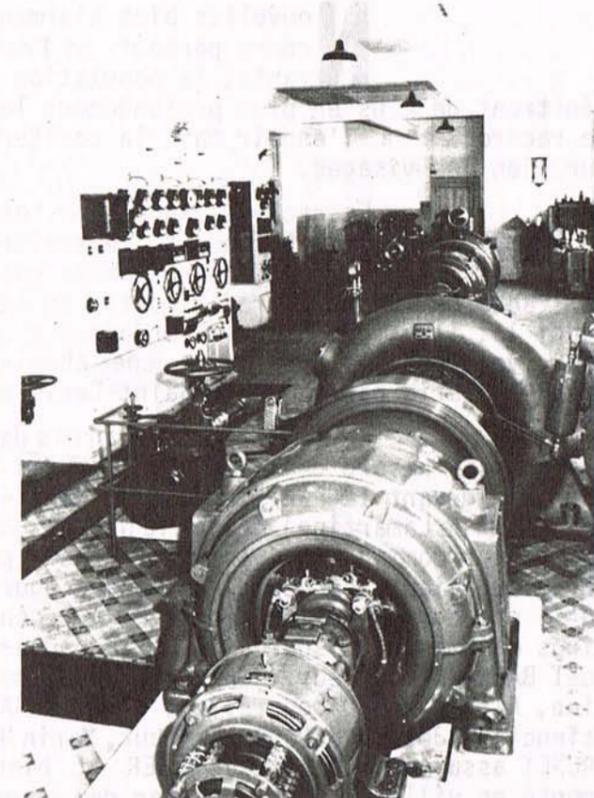
Combe du Lac, en supplément, une puissance de 350 à 400 KW ! Le même problème pouvait se poser pour La Pesse, à l'autre extrémité de nos lignes. Il fallait décider et vite !

Après un examen approfondi de la situation par le Conseil d'Administration, l'Assemblée générale, les deux syndicats de communes, le contrôle des D.E.E. et le personnel, le Directeur du Fonds de Péréquation nous mit en relation avec la file E.D.F. de Dijon et le centre de Bourg-en-Bresse.

Un chef de service de la Direction de Paris vint 3 fois à Saint-Claude et chiffrer la valeur de la reprise. Nous nous mîmes d'accord sur une somme de 615.000 F., avec nos réserves nous disposions de 850.000 F.

L'acte de cession fut signé le 31/12/1965 et E.D.F. prit possession du secteur au début de 1966, avec l'engagement formel de renforcer toutes les lignes à H.T. avant fin 1968, ce qui fut fait.

Les nouvelles lignes triphasées 20.000 volts peuvent satisfaire tous les besoins. Comme nous tenions à verser aux actionnaires une somme nette de tous impôts, c'est la société qui prit en charge ce qui était dû.



Vue de l'ensemble de la salle des machines (3 groupes) en 1964.

Monsieur Edgar FAURE nous aida à obtenir un taux réduit des taxes sur la plus-value. Cela nous permit de rembourser aux 420 actionnaires, 130 F. net par action et de faire les dons suivants : Hôpital de St-Claude 10.100 F., Syndicat d'électricité du Haut-Jura 9.400 F., commune de Lajoux (sinistrée par l'ouragan) 1.000 F.

MM. BOCCHIO, Robert DALLOZ et René DALLOZ, avaient été désignés comme liquidateurs. Trois autres membres du Conseil, MM. Armand BLANC, Charles MERMET et Joseph VUILLERMOZ complétaient le comité d'études.

Après une dernière réunion du Conseil à la Mairie de la Pesse le 8/7/67, un

grand repas réunit à l'hôtel Burdet tous les administrateurs, les commissaires aux comptes, le Président et le Vice-Président du Syndicat d'électricité et les anciens employés.

M. BOCCHIO fit l'historique de la société et MM. Robert DALLOZ, Vice-Président, et Fernand DALLOZ, félicitèrent tous ceux qui pendant plus de 60 ans contribuèrent dans des conditions difficiles au bien-être et à la prospérité de cette belle région du Haut-Jura.

Chacun souhaita sincèrement qu'E.D.F. concessionnaire à vie, avec des moyens infiniment supérieurs, poursuive l'oeuvre de la petite Mutuelle.

(Texte du conférencier)



SAINT-CLAUDE, 16, 17, 18 JUIN 1940

La Croix-Rouge locale face à l'exode

par Pierre Romanet

Nouvelles bien alarmantes en ce samedi 15 juin 1940 à Saint-Claude comme partout en France. Malgré les communiqués officiels rassurants, la population se rend bien compte que les armées ennemies pénètrent de plus en plus profondément le territoire national. On veut encore douter, se raccrocher à l'espoir mais la consternation et souvent l'angoisse se lisent déjà sur bien des visages.

En cachette, on écoute les émissions des bulletins de presse allemands en langue française. Ferdonnet, le traître de Stuttgart comme on l'appelle, a été le premier à annoncer la déclaration de guerre de l'Italie, mardi 11, malgré l'offre de la France de lui remettre la moitié de ses colonies en contrepartie de sa neutralité. Jeudi 13, il y a deux jours, Ferdonnet a situé les Allemands à Evreux dans l'Ouest, et hier, vendredi 14, c'est bien une abomination qu'il a proférée : la Wehrmacht était entrée à Paris par la porte Saint-Denis et la porte de la Chapelle.

En fin de matinée, puis dans l'après-midi, des groupes se forment dans les rues au hasard des sympathies ou des rencontres : sur la Poyat, rue Wilson (rue du Marché) devant la Parisienne, rue Henri-Ponard (rue du Pré) devant l'Américain, rue Blanqui (rue Lamartine) devant le Nouvel Hôtel, avenue de Belfort vers "chez le Zouavet". Le malheur commun rend plus solidaire et plus fraternel de sorte que le passant, apeuré ou audacieux, se joint aux autres pour écouter celui qui est le mieux en langue et qu'il prend pour le mieux informé. On reconnaît dans ces groupes quelques vieux sanclaudiens maintenant disparus pour la plupart : Baptiste LOMBARD marchand de primeurs, Noël BALLAND coiffeur, Henri ROUSSELET huissier, Edmée JAILLON, Marius CARRAZ mécanicien, Alfred NICOD bourrelier, Charles GAVAND cuirs et crépins, Léon VERJUS, Paul BOCH faïencier, Joseph GIRARD tailleur, Marin NOVEL négociant, Emile PRUDHOMME avoué, Henri BRUNET assureur, Céleste MONNIER et bien d'autres encore. Le Faubourg (Marcel) est "monté en ville" pour s'informer des nouvelles et les gens de la montagne, qui de tradition "descendent" à Saint-Claude le samedi, les VAILLAT, GRECARD, CHEVASSUS-A-L'ANTOINE, etc. s'attardent le plus possible en quête d'informations. On accoste le Maire qui sort de son bureau, Jules MERMET, amicalement dénommé le Petit Jules. Il est pro-

bable qu'il redoute le pire mais il se veut rassurant. Calme inébranlable, verbe en demie teinte, égal, mesuré, concis, il apaise ; on se plaît à l'écouter. On sait qu'il a recensé les permis de conduire et tous les véhicules pour l'évacuation de la population dans le département de l'Allier. Doit-on partir ? Quels sont les ordres lui demandent les plus hardis ? Pas d'ordres pour l'instant, vous restez en place répond le maire. Et le grand pont, notre beau pont tout neuf que vous avez inauguré au mois de mars, il paraît que vous avez les ordres pour le faire sauter ? Dénégations gestuelles du premier magistrat qui poursuit sa route.

Ici et là les conversations s'animent. Les anciens de 14/18 ne comprennent pas. Par qui est-on commandé et que fait notre jeunesse ? On parle de Douaumont, du Chemin des Dames, de la Marne, du Vieil Armand, de Verdun. Verdun ? dit quelqu'un, mais les Allemands viennent de prendre la ville aujourd'hui ; ils sont aussi au Havre et à Auxerre : c'est Radio-Stuttgart qui l'a annoncé. Sinistre information à joindre à tant d'autres. Consternation douloureuse des anciens poilus. On comprend alors que toutes les défenses de l'Est et la ligne des Vosges ont été prises à revers par la Wehrmacht et que ses troupes, par Chaumont, Langres, Gray et Besançon, seront bientôt dans la région. (En effet, Guderian et ses blindés fermaient la poche en arrivant à Pontarlier deux jours plus tard, lundi 17 juin.)

En fin de journée l'inquiétude grandit. La panique s'est même emparée de certaines familles qui ont quitté la ville ou se préparent à le faire dans le plus grand affolement. On dit que la Banque de France et d'autres services essentiels plient aussi précipitamment bagages. La gare SNCF annonce l'arrivée de trains de réfugiés et fait ainsi surgir l'image du grand exode des gens du Nord traînant avec eux le long des routes interminables l'attirail de la fuite et de l'épouvante. A la nuit tombante, tout fait brusquement place au tragique car aux entrées de la ville, route de Valfin, et route de Cinquétral, voici que se présentent les premiers détachements des troupes françaises stationnées jusqu'ici aux proches frontières de l'Est et voulant éviter l'encerclement de Guderian. Dès le lendemain matin, dimanche 16, ces passages sporadiques vont brusquement se transformer en un flot incessant de plus en plus dense, en une masse processionnaire indéfiniment grossie, qui durant trois jours, traversera la ville, la submergeant le dimanche pour s'amenuiser peu à peu jusqu'en fin de soirée du mardi 18. Bon nombre de détachements, malgré le désordre, offrent un rassurant aspect militaire mais aussi combien de soldats marginaux, les uns fatigués, ou les autres épuisés, malades, livides d'hébétude, parfois sans armement, sans lacets aux godillots, la capote sale ou déchirée ? Les pavés de granit de l'avenue de Belfort et de la rue du Pré résonnent au passage des convois : trains des équipages souvent disparates, véhicules bondés d'hommes, pièces, caissons et prolonges d'artillerie légère, voiturettes à munitions, fourgons, cuisines-roulantes, ambulances, en un mot l'énorme et saisissant déferlement de l'armée mais aussi l'accablant spectacle de sa retraite désordonnée. Les grand-pères de 1870 ont connu l'armée de Bourbaki ; celle-ci est-elle plus vaillante ?

Le militaire n'est pas seul sur la route car le réfugié veut aussi la partager, voire lui disputer. Une idée fixe les anime : les Boches arrivent, cap au Sud ! Camions, autos, motos, side-cars, vélos acheminent des populations atteintes de la même peur viscérale et les files de leurs véhicules se hachurent même de piétons. Stupéfiant et angoissant mélange de ces deux fuites de militaires et de civils !

Les événements de la journée ont alerté les principaux dirigeants de la Croix-Rouge locale qui disposent maintenant d'un foyer du Soldat dans le bâtiment du Cercle Démocratique, boulevard de la République n° 9. Ils font appel à toutes les bonnes volontés et dès le lendemain matin la section locale se trouve prête à entreprendre et poursuivre durant trois jours une magnifique oeuvre de solidarité. Les lignes ci-dessous retracent son action ; elles sont la copie fidèle et intégrale du registre de la Croix-Rouge tenu à l'époque par Madame AUTHIER. Ce document a été aimablement communiqué aux Amis du Vieux Saint-Claude par M. Eugène DELOLME et son comité.

Relation de Madame AUTHIER : Seize, dix-sept, dix-huit juin 1940, journées tristement historiques où notre ville eut pour la première fois une vision de la guerre. Dimanche 16 juin, dès le matin, arrive à Saint-Claude le triste défilé des convois mi-

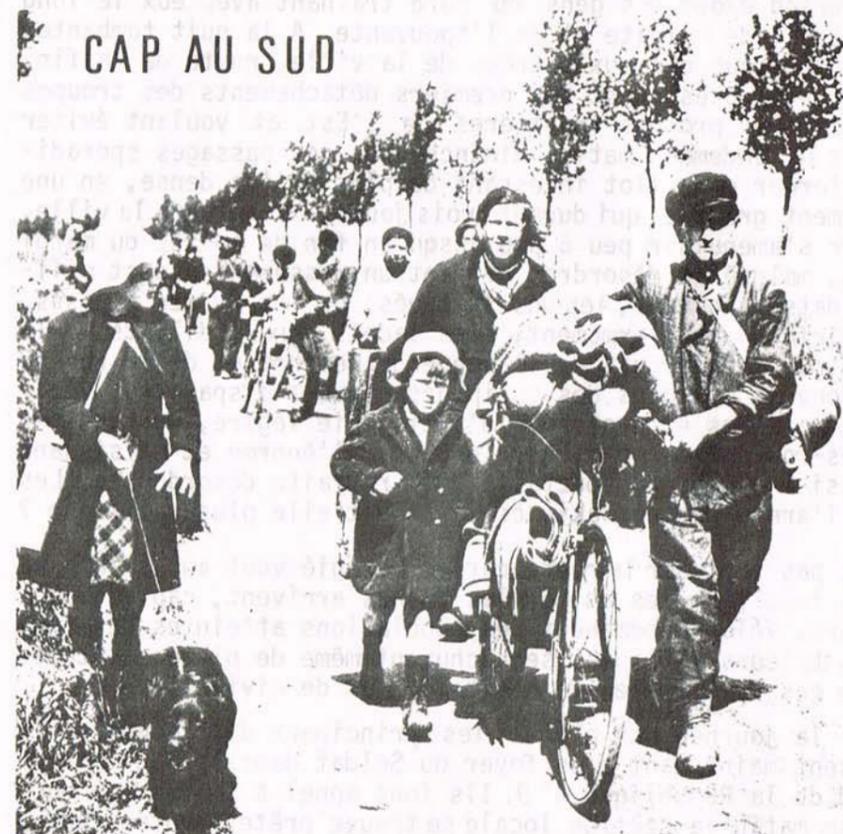
litaires désespérés, en repli, et le lamentable exode de civils venant de nos départements de l'Est et fuyant devant l'invasion.

Le foyer du Soldat ouvrit ses portes sans se douter complètement de l'importance qu'il allait prendre durant 3 jours. Sous la direction de M. Auguste LORGE, vice-président, et de Madame AUTHIER, secrétaire, ce Foyer fut rapidement en état de fonctionner. La salle du rez-de-chaussée où l'on pensait installer 120 places assises, la cuisine avec 3 fourneaux (charbon, électricité, gaz). Au premier étage, l'ouvroir spacieux transformé en salle de soins et pansements, le bureau contigu où furent dressés des lits.

Rapidement, un ravitaillement alimentaire important fut fait malgré les difficultés de ce jour de dimanche. A 10 H. nous pouvions soulager les misères qui nous arrivaient de plus en plus nombreuses.

Les Dames de la Croix-Rouge présentes à Saint-Claude, aidées des anciens-Combattants, des Scouts et de nombreux et précieux dévouements assurèrent un service qui permit de secourir et de ravitailler tous ces malheureux militaires et civils qui arrivaient en foule par tous les moyens de locomotion et même à pieds.

Malgré cette cohue effroyable et triste, nous avons pu servir des repas chauds et réconfortants, (soupe, pâtes, oeufs, charcuterie, fruits, fromage, vin, café). Nous avons eu une grosse difficulté à nous procurer assez de pain ; malgré le dévouement des boulangers, nous avons dû faire appel à la population (par tambour) qui nous apporta de grandes corbeilles de morceaux de pain.



CAP AU SUD

Le ravitaillement fut poussé jusqu'à la réquisition de certains magasins dont les tenanciers étaient partis. Une grande partie de nos besoins fut alimentée par des dons énormes ; exemple : 2 meules de fromage de gruyère, des bidons de 50 litres de lait, charcuterie, pâtés, etc... Des camions militaires en reconnaissance nous laissèrent des pâtes et du vin ; nous remarquâmes un ensemble de générosité sans nom de tous les quartiers de la ville. Nous avons dû faire appel aux voisins immédiats pour nous aider à la cuisson des soupes, pâtes etc... Ainsi que pour nous procurer l'eau chaude pour le café. Ce qui permis de faire 3 services à l'heure.

Tous ces malheureux attendaient leur tour sur le trottoir et étaient main-

tenus par un service d'ordre des anciens Combattants ; sans arrêt les camions, les motos, les autos, les bicyclettes nous amenaient le triste défilé. Les courses du ravitaillement furent assurées en partie par les Scouts.

Tandis qu'au rez-de-chaussée le Foyer sans une minute d'arrêt fonctionnait, au premier étage, dans la grande salle de l'Ouvroir, une infirmerie fut installée où les soldats furent soignés, lavés, changés de linge et couchés, si besoin

était car nous avions quelques lits dressés. Ce service infirmier fut tenu par 6 infirmières auxiliaires de la Croix-Rouge, formées par Melle GILLIERON, directrice de l'hôpital ; nous tenons à les nommer : Melles BUFFARD-BONTEMPS, CHANARD Paulette, COULON, MANDRILLON Madeleine, RENAUD Paulette, VUILLERMOZ Marie-Louise, et à leur rendre hommage pour leur dévouement et à l'intelligence judicieuse avec laquelle elles firent le tri des blessés à diriger sur l'hôpital.

Le dimanche soir, l'infirmerie étant insuffisante pour la toilette des soldats, nous avons obtenu rapidement par téléphone, l'autorisation du Maire de faire ouvrir l'Etablissement des Bains, tout proche, pour le service des soldats.

Couchage : un local libre, voisin du Foyer fut organisé en tant que paille, éclairage, couvertures, pour coucher une cinquantaine de soldats qui se succédaient ; d'autres en grand nombre trouvèrent chez l'habitant le logis et quelques heures de repos, tandis que par groupes, certains après un repas continuaient leur fuite.

Service de la Gare : Par les soins de la Croix-Rouge, secondée par les civils, les trains de réfugiés passant en gare de Saint-Claude furent ravitaillés ; portaient du Foyer des bidons de lait, de bouillon, des corbeilles de pain, brioches et pains d'épice. Sous la direction de Madame DALLOZ, et au cours de la journée du 16, furent distribuées des layettes et des soins donnés aux bébés. Le service Croix-Rouge en gare eut son activité continuée le lundi.

C'est dans la nuit du lundi 17 au mardi 18 que le Foyer fut littéralement débordé par la masse des réfugiés ; nous avons dû, à minuit, obtenir du Maire que rapidement l'Ecole Supérieure fut aménagée pour recevoir une partie de ces malheureux que la Croix-Rouge accompagnait

Mardi 18, vers 16 H, nous fûmes avertis de l'arrivée de l'ennemi. Bien tristement nous enlevions nos drapeaux, notre enseigne "Foyer du Soldat", et le local fut fermé.

Malgré cette débacle indescriptible, nous avons eu la satisfaction de constater qu'aucun désordre, qu'aucun gâchis ne fut commis. Mercredi 19, à 15 heures, réunion chez Mme AUTHIER, de Mr LORGE Vice Pt pour la Croix-Rouge, Mr REGAD pour les Combattants, Mr BOZZINO, Mr MONNIER, Mmes DELAVENNA et AUTHIER. Les huit troncs, qui pendant les jours terribles avaient circulé sur les tables du Foyer, furent déplombés et comptés, soit 5.275 frs dus à la générosité de nos hôtes civils et militaires.

Ce même jour, nous recevions une invitation du Maire : La Croix-Rouge et les anciens combattants sont priés de se réunir à la Mairie avec le Conseil Municipal le jeudi 20. La séance fut présidée par Arsène GROS, Député. La Croix-Rouge y reçut des félicitations. Ces Messieurs de la Municipalité qui l'avaient vue à l'œuvre lui demandèrent d'accepter la collaboration matérielle de la Municipalité pour la réouverture du Foyer, afin d'y recevoir les réfugiés restés à Saint-Claude.

RAPPORT COMPTABLE

des repas servis au Foyer du soldat pendant les journées et nuits des 16 - 17 - et 18 JUIN 1940

Dimanche	16 Juin de 9 heures à 24 heures	=	15 heures
Lundi	17 Juin de 0 - 24 -	=	24 -
Mardi	18 Juin de 0 - 21 -	=	21 -
			60 heures

chiffre de 60 heures duquel il y a lieu de déduire 6 heures de fonctionnement ralenti, il resterait donc un total net de 54 heures.

Tenant compte des 120 places assises, le total des repas servis serait donc de : ayant estimé 3 services à l'heure :

120 X 3 X 54 = 19 440 repas servis

A ce chiffre de 19.440 s'ajoutent les repas servis à des milliers de soldats qui mangeaient debout sur le trottoir ou assis sur des caisses de bière, ou leurs propres bagages. En outre, plusieurs milliers de repas ont été distribués à emporter à ceux qui ne pouvaient quitter leurs voitures ou leurs convois. Il y a lieu d'ajouter également que le service de ravitaillement des trains de réfugiés a été assuré de jour et de nuit par des équipes d'infirmières dont le nombre variait de 6 à 10.

Ces infirmières ont distribué : soupe - lait chaud - pain - chocolat - fromage et conserves diverses en même temps que les layettes et linge de corps urgent. Ceci en dehors des soins innombrables demandés par les enfants ou les adultes malades ou blessés.

Totalisant, en dessous du chiffre réel les repas servis :

- Au Foyer du soldat
- Au train de réfugiés
- A consommer dans la rue ou à emporter

Le chiffre de 24.000 repas servis, reste en dessous du chiffre réel.

Fin du Registre.

Une lettre de félicitations : A la fin du mois suivant, le Maire de Saint-Claude recevait la lettre suivante, datée du 27 juillet 1940, expédiée par le Docteur Jean JONCHERES, 23 rue des Jacobins à Saintes, ex-médecin-chef de l'Ambulance Chirurgicale Légère d'Armée n° 265 (A.C.L.A.) :

La rapidité des événements ne m'avait pas permis jusqu'à maintenant de vous dire nos remerciements personnels et notre reconnaissance à tous pour la façon dont vous et vos administrés nous avez reçus à notre arrivée à Saint-Claude le 16 juin 1940. Je vous prie d'être mon interprète auprès des admirables organisatrices et organisateurs du Foyer du Soldat, auprès des dévouées infirmières de l'Hôpital, et auprès de la population tout entière. A tous et à toutes l'A.C.L.A. conservera son souvenir reconnaissant.

Recueilli par Pierre ROMANET.

Saint-Claude battait monnaie en Juin 1940 Une initiative de Louis Faton

Conférence donnée aux "Amis" le 2 janvier 1979

par Pierre TESSIER, receveur des Finances.

Le début de la seconde quinzaine de juin 1940 est fertile en douloureux événements sanctionnant l'effondrement de l'armée. L'article précédent relate l'action de la Croix Rouge locale lors du repli accéléré de diverses unités de l'Est et de l'exode des populations civiles les 16, 17 et 18 juin. Ce dernier jour, De Gaulle lance de Londres son fameux appel sur les antennes de la B.B.C. et la veille, Pétain, chef du Gouvernement depuis 24 heures, avait annoncé aux Français la demande d'armistice. Discuté le 21 juin, ce dernier est signé le 22 juin avec l'Allemagne, puis le 24 juin avec l'Italie. C'est fini. Les hostilités s'arrêtent. Le bouleversement du monde commence.

La grande détresse morale de la France entière s'aggrave à Saint-Claude d'une cruelle détresse matérielle : plus de vie économique, plus de liaisons, plus de ravitaillement et, surtout, plus d'argent. La fuite vers le sud de beaucoup de banques, grands services, commerces et industries diverses, tant locaux que régionaux, en est la raison.

Que faire ? Se lamenter, lever les bras, compter sur les autres ? Non ! Le tempérament comtois est plus fier et plus industriel. Justement, un comtois d'origine, Sanclaudien d'adoption, Louis Faton, adjoint au Maire, conseiller du Département, fait face dans le désarroi général et stupéfié son entourage en proclamant son remède : — Plus d'argent ! Qu'à cela ne tienne ! J'en ferai ! Un souvenir diffus, jaillissant brusquement d'une redoutable mémoire, celui du droit régalien de battre monnaie conféré jadis par Charlemagne aux seigneurs-abbés de la terre de Saint-Claude, avait peut-être en cet instant inspiré Louis Faton. Et ce dernier d'ajouter comme il aimait souvent à le dire : — Comme les bons généraux, je manipule de larges idées mais je n'aime pas les détails, c'est l'affaire des capitaines ; laissez-moi réfléchir 24 heures et aidez-moi.

En parlant des généraux et de leurs idées, Louis Faton tient ce jour-là un propos qu'il pouvait éviter mais il se rachète aussitôt en exposant la sienne : au dacieuse, agissante, rassurante, peut-être un peu aventureuse. Un moment de son caractère a-t-on pu dire plus tard, beaucoup plus tard, lorsque le temps qui fuit laisse s'avancer la sérénité dans le jugement qu'on fait des choses et des gens. Le plan prévoit la constitution d'un établissement public cantonal ayant vocation de frapper monnaie et d'organiser le ravitaillement en même temps que la reprise économique ; en somme, tout ce qui fait défaut. On discerne là les convictions de Louis Faton ; il agit en homme public et en partisan du collectivisme, système qu'il défend et dont il a déjà fait application dans quelques domaines. Il se met à l'ouvrage et dès le 22 juin, en pleine semaine tragique, il est à la Préfecture pour s'expliquer ; c'est le jour de la signature de l'armistice et le Préfet ne peut le recevoir, pris qu'il est par toutes les questions relatives à la ligne de démarcation instituée dans le département. Ce sont les chefs de division, Saillard et Jaillot, qui le renseignent sur les impératifs administratifs : un syndicat de communes légalement constitué et soumis aux règles de la comptabilité publique est obligatoire. Le surlendemain, lundi 24 juin, huit jours seulement après le passage de l'exode, il s'adresse aux Maires du canton, Ecoutons son plaidoyer.

Nous vivons les plus tristes moments de notre histoire. Les armées allemandes occupent notre pays. Les relations avec les pouvoirs publics sont interrompues. Plus de poste, plus de télégraphe, plus de téléphone, plus de transports. Lundi 17 juin,

Modèle n° 3.

Indications de service.

ARCHIVES de ST-CLAUDE
Série H78
Cote

ST-CLAUDE

TÉLÉGRAMME OFFICIEL.

(1) Adresse du destinataire.

Le Ministre de la Guerre à Monsieur le Maire de la commune de St Claude

Texte du télégramme.

Ordre de mobilisation.

Le premier jour de la mobilisation est le doux
Septembre à Zéro heure

Ci-contre

L'ordre de mobilisation

en 1939



Louis FATON, conseiller général

à l'annonce de l'occupation du Jura par les troupes allemandes, les banques locales ont fermé leurs guichets et quitté la ville en emportant tous les fonds. De ce fait, les industriels ont dû arrêter leurs usines sans pouvoir payer le moindre acompte sur les salaires dus au personnel. Le même jour, la Banque de France, dépositaire des deniers des collectivités ainsi que de ceux de la Recette des Finances et de la Caisse d'Epargne, est partie à son tour sans rien laisser de son stock-valeurs-monnaies. Ces deux derniers établissements, restés à leur poste, ont donc dû fermer rapidement leurs guichets dès l'épuisement des fonds en caisse.

Ainsi, en l'absence de moyens de paiement il n'y a plus de salaires pour l'industrie, plus de traitements pour les services publics, plus de pensions de retraite, plus d'allocations militaires (nombreuses comme vous le savez), plus de secours aux nécessiteux, plus de règlements quelconques. Mais en outre, il n'y a plus de travail, et plus, ou presque, de ravitaillement.

Pourtant la vie continue et il va falloir nourrir les enfants, femmes, vieillards et donner du travail aux adultes. Tâche écrasante pour les Municipalités car chacun, dans sa détresse, court à la Mairie ; la nôtre, par exemple, organise déjà des soupes populaires. Les élus municipaux et cantonaux doivent agir et remplir leur mission sans faiblir. Premier objectif et brûlante nécessité : frapper de la monnaie.

Puis il parle de la constitution imminente du syndicat : désignation de deux délégués par commune, contribution au capital-apport à raison de 1,25 F. par habitant, pourcentage de garantie de la monnaie émise, frais de gestion, etc... Trois jours plus tard, jeudi 27 juin, le syndicat est légalement constitué alors que 10 jours seulement se sont écoulés depuis le départ de la Banque de France ; temps record pour une administration et fait tout aussi historique que les billets de banque déjà en préparation ! Une ombre cependant au tableau : Sept communes sur les 24 que compte le canton ne se sont pas laissées convaincre et manquent à l'appel ce jour-là ; il s'agit de Lavans, Saint-Lupicin, Ponthoux, Cuttura, Leschères, Ravilloles, ces trois dernières devant cependant rallier le gros de la troupe le 6 juillet. Les deux délégués de Saint-Claude sont Jules Mermet, maire, et Arsène GROS, député. L'élection du président par l'ensemble des communes désigne Louis Faton et celle des vice-présidents met en place Arsène GROS, Fernand Dalloz maire de Septmoncel et Léon Molard, maire de Vaux. On a pu critiquer l'élection à la Présidence de Louis Faton, non délégué communal, prétendait-on ; elle était cependant parfaitement légale car les statuts du syndicat disaient que le conseiller général du canton (en l'espèce Louis Faton) était membre de droit du comité syndical ; il pouvait donc en être le président.

Le capital-apport de l'établissement est fixé à 20.000 F. pour les 16.016 habitants groupés et la garantie de chaque commune dans l'émission projetée est proportionnelle à son versement. Dès cette émission de billets achevée, les communes pourront retirer auprès du syndicat, en monnaie sanclaudienne, les sommes nécessaires au paiement de leurs dépenses, les industriels et commerçants se verront accorder des avances de même que la Caisse d'Epargne de Saint-Claude.

L'émission de monnaie est ensuite fixée au plafond de 5.000.000 de francs de l'époque (autant que le coiffeur de Tarascon) et répartie comme suit dans les différentes coupures :

25.000 billets de	5 F.	85 X 56 m/m sur fond vert	125.000 F.
25.000	-	10 F.	250.000 F.
25.000	-	20 F.	500.000 F.
82.500	-	50 F.	4 125.000 F.
157.500 billets			5.000.000 F.

Deux artistes en leur genre participent à la confection de ces billets dont seulement 6.500 furent tirés ; il s'agit du graveur Ernest PERRAULT demeurant rue Rosset et du maître-imprimeur Auguste CAIRE ; ce dernier avait d'ailleurs subrepticement glissé dans son travail quelques minuscules remarques et imperfections afin qu'on put, si besoin était, déceler plus aisément d'éventuelles contrefaçons ; pour l'ensemble de sa tâche, soit la préparation et le tirage de 6.500 billets, il ne reçut, quatre mois plus tard, que 760 centimes actuels. Comme tout était bon marché à cette époque, y compris la fausse monnaie !

Le 9 juillet, 12 jours seulement après la constitution du Syndicat, le Préfet est décidé à lui accorder toutes autorisations nécessaires à son action. Les presses d'Auguste CAIRE commencent donc à tourner. Le maître-imprimeur et le prote, penchés sur leurs machines, inquiets d'abord, admirent maintenant la belle monnaie qui surgit des rouleaux : ils sont fiers de leur travail. Tiens, voici que le téléphone sonne : plus agile, le prote court. Allo ? Son visage se fige. - "Stoppez les machines, hurle-t-on ! La banque arrive ! La banque est là !

Griszey ramène ses sous !" Le silence se fait dans l'atelier. Les hommes se regardent. Leur beau bébé-monnaie tirant à la vie n'est plus qu'un enfant mort-né. Tant d'à propos et d'application dans les décisions des édiles, tant de savoir-faire et de minutie dans les travaux des professionnels n'auront servi à rien. Imperceptible déception d'un instant mais immense soulagement ; un grand pas est franchi dans la reprise économique ; le but recherché est atteint par une autre voie.

De fait, au matin du 10 juillet, la banque de France, réinstallée Place Jean Macé (maintenant Place de l'Abbaye), délivre les valeurs à ceux qui en ont besoin. Son caissier, Marcel GRIZEY (qui m'écoute dans cette salle), réinstallé lui aussi dans sa cage de Faraday, ne paraît pas trop déprimé par son exode dans les Pyrénées. Toujours aussi habile, aimable, disert mais clairvoyant en diable, il plaisante gentiment avec ses clients. - "Regardez ces billets, des beaux, des vrais, des sûrs ; et ce papier, quelle main, quelle souplesse !" Il fait claquer la feuille dans un geste efficace longuement mis au point. - "Hein, pas comme ceux qu'on allait vous fabriquer !" Arrivé la veille avec les fourgons de sa banque, il est déjà au courant ! Quel homme !

Le samedi 27 juillet, le Syndicat met fin à ses opérations. Les dépenses se sont élevées à 1.290 francs. Les billets imprimés, orgueil d'Auguste CAIRE, seront distribués aux administrateurs à titre de souvenir après que la mention "Spécimen 1940" aura été repiquée sur chacun d'eux par l'imprimeur.

Ainsi Saint-Claude n'aura pas battu monnaie ; elle aura cependant prouvé qu'elle en était capable et par conséquent de faire face au destin dans les moments difficiles.

(Relaté par Pierre Romanet)



Spécimen du billet de 50 F.



Juin 1940. Le Repli de la Banque de France dans les Pyrénées

Marcel G R I S E Y, son caissier & chef de convoi, aussi "Ami", vous en conte les péripéties

Désillusions et alarmes

On aurait traité de fou celui qui se serait risqué à dire en 1939 que les boches, non seulement viendraient jusqu'à Saint-Claude, mais envahiraient tout le reste de la France. Cette belle assurance régresse peu à peu lorsque en mai 1940 des réfugiés belges se présentent à nos guichets de la Banque de France pour échanger des billets et des pièces d'or en fournissant à cette occasion des détails sur les conditions de leur départ devant l'avance allemande.

C'est alors que mon directeur et moi-même, au fur et à mesure des jours qui passent et des nouvelles alarmantes qu'ils apportent, envisageons de plus en plus sérieusement d'avoir à mettre en application le plan d'évacuation établi pour chaque comptoir de la Banque au début des hostilités. Quel est-il ? Nous l'ignorons. Toutes les directives & les ordres de mission sont contenus dans une grosse enveloppe scellée qui ne peut être ouverte que sur ordre spécial. Tout ce que nous savons, c'est que deux camions avec leur chauffeur sont réquisitionnés en permanence et pour nos éventuels besoins auprès de l'entreprise de transports Laperrière. Sage chose que ce plan d'évacuation car en 1914, dans l'Est et le Nord de la France, les succursales de la Banque avaient été abandonnées au pillage : billets, encaisses, monnaies, valeurs diverses, tout avait disparu. Il faut préciser ici que la circulation fiduciaire à l'époque de la guerre de 40 était énorme par rapport à celle de nos temps actuels ; l'encaisse des banques, a fortiori celle de la Banque de France, était donc très importante de façon à couvrir tous les besoins. En effet, le nombre des paiements par chèque ou par virement était sans commune mesure avec celui que nous connaissons maintenant et la femme qui aurait utilisé un carnet de chèques pour payer ses achats d'alimentation à la boucherie ou à la Coop. aurait été considérée comme un vrai phénomène. Aux échéances de fin de mois, on pouvait voir déambuler dans la ville une dizaine d'encaisseurs de banque, tenue de drap bleu et bicorne en tête, présentant aux commerçants leurs traites à payer. On n'en voit plus maintenant parce que les traites sont domiciliées en banque et réglées par compensation et aussi parce que le risque de "hold hup" est devenu trop grand ; pour la même raison, les transports de fonds importants dans la ville sont protégés par deux solides gaillards ostensiblement armés de "gros" "calibres". Autres temps, autres mœurs !

Celles des boches sont en tout cas pour nous un sujet de préoccupation et de conversation depuis leur déferlement dans le Nord. On s'interroge. De vieux récits refont surface. L'affaire des juifs n'arrange rien. Doute et crainte à la fois. Je me fais traiter de défaitiste par mes collègues en disant qu'il faudrait peut-être songer à établir un front solide sur la Loire. Bientôt, hélas, le franchissement de la Somme, de l'Oise, puis de la Seine sonne en même temps le glas des illusions, le branle-bas de la fuite, le tocsin des jours sombres. L'alarme est générale. Pour nous le rappeler, à quelques pas de la Banque, les tâches de destructions sont commencées dans les culées du Grand Pont, ouvrage tout neuf ouvert à la circulation le 24 décembre dernier ; le marteau-piqueur, mitrailleur pacifique converti à la guerre, y perfore des puits de mine tout au long des journées ; tac-tac incessant, lancinant, éprouvant, peut-être expiatoire.

Le torrent des militaires et des civils

Le samedi 15 juin, commencent à défiler devant la Banque des voitures civiles, surchargées d'occupants, puis des voitures mili-

-taires, camions, camionnettes avec des soldats dont la tenue et l'équipement ne sont pas des plus soignés ; on ne peut pas dire que ce sont des fuyards, l'armée en déroute, mais on suppose que ce sont des troupes qui vont se reformer dans le midi. Pris de pitié les propriétaires de l'épicerie voisine de la Banque, distribuent leurs stocks : sardines, conserves, biscuits, chocolat, bouteilles de vin. " C'est autant que les boches n'aurent pas ! " La Croix-Rouge a aussi ouvert ses portes. Le dimanche 16 juin, le défilé continue avec beaucoup plus de voitures civiles ; c'est l'exode !

Les préparatifs

Ce même dimanche 16 juin, le directeur a reçu l'ordre de repli et on commence à préparer le chargement des camions. Toute la journée je reste au guichet de la caisse à payer les clients qui viennent retirer des fonds. Les banques de la ville sont également venues prendre tout ce qu'elles pouvaient en numéraire. J'ai payé trois mois de traitement d'avance à tout le personnel et une indemnité d'évacuation d'un demi-mois. Les comptes de caisse terminés, on procède au déménagement. La comptabilité et les archives, préparées depuis quelques jours, sont mises dans un premier camion. Dans le second, qui devait être sous ma direction, on entassa la caisse, c'est-à-dire dix-sept sacs de billets, de pièces de monnaie ainsi que les registres comptables. Vers 2 heures du matin, le chargement du deuxième camion était terminé.

Le départ pour Oloron-Sainte-Marie

Ordre de Mission

(Fonctionnaires, Agents de l'Etat et des grands Services publics)

BANQUE DE FRANCE

Nom du titulaire	Grisey	Delivr. par	la Banque de France
Prénoms	Jules, Marie	Mission	rejoindre Toulouse
Fonction	caissier		le Secours social
Date de naissance	14 Juin 1898	Itinéraire	Secullabé
Lieu de naissance	May. H. L. L. L.	Durée	indéterminée
Résidence	St Claude	Mode de transport	Auto
Titre d'identité	de fonctionnaire		

Saint-Claude le 17 Juin 1940



Alors que le premier camion est déjà parti depuis dimanche soir, vers 20 heures, via Lyon et Clermont-Ferrand, avec à son bord un rédacteur de la Banque et une dame-employée, le second camion ne démarre qu'après deux heures dans la nuit de dimanche à lundi. La voiture personnelle du directeur, notre voiture-pilote, est également du voyage. Elle transporte sa femme et sa fille, ainsi que la femme du capitaine de gendarmerie et sa fille. Le directeur donne les dernières consignes au concierge : il fermera l'immeuble et portera les clefs en Mairie. Après quoi, il nous rejoindra par ses propres moyens. . . . c'est-à-dire avec une bicyclette empruntée à Melle DAVID, dame-employée ; nous le retrouverons bien plus tard. . . . au retour seulement. . . . à Montpellier.

Dans le second camion, le matin, avaient pris place un certain nombre de personnes désirant quitter la ville. Je peux citer des noms pour le cas où ce bulletin serait lu par ceux qui sont encore de ce monde afin qu'ils y trouvent le souvenir d'une " épopée " dont la fin n'était pas prévisible mais qui avait une certaine saveur à l'époque. Mesdemoiselles BLANC et DAVID, Madame MATHON dames-employées,

Madame Ferrebeuf, femme d'un encaisseur, Madame Caritey, femme du concierge et ses trois enfants, Denis Perrier, garçon de recette .

Par contre, Madame Clément, dame-employée, femme d'un employé des PTT mobilisé sur place, était restée à St-Claude ainsi que ma femme et mon petit garçon âgé de 11 ans . J'avais jugé plus raisonnable de ne pas les exposer à des risques considérables car la radio donnait des détails rien moins que rassurants sur les convois de réfugiés qui se faisaient mitrailler sur les routes par les avions italiens ou allemands .

Chacun des passagers emportait un bagage, victuailles ou vêtements ; pour ma part j'avais aussi mes cannes à pêche - nous allions sur les bords du Gave d'Oloron, rivière réputée -ainsi que quelques cartons de pipes, briquets ou stylos, monnaie d'échange appréciée auprès des militaires . J'étais donc chef de mission avec dix personnes en charge à qui il faudrait assurer le gîte et le couvert au cours d'un voyage de durée et d'itinéraire indéterminés et avec des perspectives d'évènements imprévisibles .

Cheminement difficile au sein de l'exode

A l'entrée d'Oyonnax, un service d'ordre nous détourne sur Thoirette, Isernore, La Cluse . Quand nous descendons le Cerdon, il fait jour . Notre chauffeur, le brave Michaud, a un instant de sommeil et comme je suis à son côté je saisis le volant pour redresser le camion qui allait au fossé . Nous arrivons à Lyon puis à Clermont-Ferrand par Feurs, Boen -sur-Lignon . C'est alors que nous nous trouvons en plein dans l'exode : un flot de voitures sur trois ou quatre files, roulant à quelques kilomètres à l'heure ; des autos militaires, mais aussi des voitures civiles bourrées de passagers et de bagages hétéroclites, parfois avec des matelas arrimés sur les toits pour se protéger contre le mitraillage des avions ; des cyclistes avec des sacs sur le dos ou sur les porte-bagages se faufilent à travers les voitures ; au passage, je reconnais des docteurs qui ont ainsi déjà fait 200 kilomètres .

C'est un désordre indescriptible, on roule à petite vitesse, roue contre roue, avec des arrêts à chaque instant . Pour parcourir la distance de 180km environ entre Lyon et Clermont-Ferrand, nous aurons mis plus de 15 heures . Dans l'après-midi, nous apprenons que devant la situation désespérée le Maréchal Pétain a sollicité un armistice "dans l'honneur"... Cette nouvelle est accueillie avec soulagement . Nous passons à Thiers, les estomacs se creusent... A Chabreloche, nous achetons du pain de seigle et du saucisson . Nous arrivons tard dans la soirée à Clermont-Ferrand, tout est éteint à la succursale de la Banque où nous devons nous rendre . Le directeur, tiré de son sommeil, nous fait savoir que notre destination précise était l'usine de fabrication des billets à Chamalières . Nous demandons notre route à des soldats qui patrouillent, toutes les lumières étant éteintes dans les rues, défense passive... et nous arrivons dans de vastes bâtiments où déjà d'autres succursales sont évacuées... il y a des tas de sacs de billets entassés un peu partout... ils serviront de matelas... Notre camion n'est pas déchargé puisque nous allons plus loin et chacun s'installe comme il peut pour passer la nuit, le sommeil n'est pas long à venir .

Le mardi 18 juin, nous reprenons la route par Ussel pour aller coucher à Tulle ; il n'y a que 150 km, mais c'est tout ce que nous pouvons faire dans la journée, car il y a toujours ces flots de véhicules sur les routes et nous ne roulons pas vite . Nous apprendrons bien plus tard dans la soirée que le Général de Gaulle a lancé de Londres son fameux appel... qui, sur le moment, n'a pas fait beaucoup d'échos, chacun songeant d'abord à sa petite personne...

Le mercredi 19 juin, avant le départ de Tulle, nous rencontrons des inspecteurs de la Banque évacués de Paris, notamment M. Vincent qui nous inspectait à St-Claude . Ces messieurs essayaient de téléphoner à la banque centrale - sans succès... pour avoir des instructions... Mon directeur, qui ne réalisait pas bien la

situation, voulait attendre la réponse téléphonique... je lui fis remarquer qu'elle pourrait bien ne jamais parvenir et, que devant l'avance allemande, il valait mieux reprendre la route en direction d'Oloron, conformément à notre ordre de mission . La route est toujours encombrée, nous passons à Brive en direction de Montauban . Le soir, nous couchons à Loupiac, dans une ferme qui a bien voulu accueillir nos camions dans sa cour, et ces dames sont heureuses d'aller s'allonger dans le foin pour passer la nuit .

Le jeudi 20 juin, nous continuons notre route et en passant à Cahors je rencontre M. Pommey, propriétaire de l'Hôtel de France à St-Claude qui est mobilisé comme capitaine au Train des Equipages... Il est chargé du ravitaillement de son unité et me fait cadeau de deux boîtes de singe pour le cas où nous aurions faim ; à midi, nous nous arrêtons à Caussade pour déjeuner et nous coucherons le soir à Montauban, après une étape de 190 km, ce qui prouve la lenteur de notre camion .

Le vendredi 21 juin, nous nous arrêtons à Auch à midi et nous pouvons manger au restaurant . C'est le pays de l'Armagnac & le personnel masculin s'offre un café arrosé avec cette eau de vie... coût 1 fr 75... Le soir nous couchons à Rabastens, chez un huissier, correspondant de la Banque, qui pratique aussi l'élevage des volailles . Il n'avait à nous offrir qu'une remise voisine du poulailler Nous avons conservé longtemps le souvenir de l'odeur de volaille qui nous avait parfumés . Notre étape avait été d'environ 125 km . Toujours peu de nouvelles sur les évènements, les journaux locaux ne disent à peu près rien .

Le samedi 22 juin, nous entreprenons notre dernière étape qui sera d'une centaine kilomètres . Nous passons à Tarbes et entrevoyons de nombreux avions flambants neufs rangés sur un vaste terrain... mais il n'y en avait pas sur le front pour soutenir nos soldats... Nous arrivons à Oloron à dix-huit heures et Mme Mathon, dame-employée, aura la surprise de retrouver son mari venu en voiture... Au cours de cette étape, nous sommes passés à Pau, avons jeté un coup d'oeil sur le château où est né Henri IV et avons eu un aperçu du magnifique paysage sur les Pyrénées depuis le boulevard du même nom .

Le séjour à Oloron-Sainte-Marie

A Oloron, mon premier travail fut évidemment de me débarrasser de ma précieuse cargaison - de laquelle j'étais en fait responsable- et de décharger mes 17 sacs de billets et de monnaies... Dans le plan de mobilisation de la Banque, de vastes caves avaient été aménagées dans tout le sud-ouest pour accueillir les encaisses des succursales évacuées en cas de conflit . Oloron était au nombre de ces succursales et il y avait déjà de nombreux sacs arrivés dans les mêmes conditions que les nôtres . Je remarquai aussi de nombreuses caisses cerclées et un grand nombre de barres d'argent à même le sol . J'appris que c'étaient les stocks de métaux précieux du Comptoir Lyon Alemand, la plus importante maison française de ce genre de commerce .

Pour tout le personnel, et en vue de notre séjour de durée indéterminée, nous avons trouvé à nous loger chez l'habitant et un sympathique petit restaurant à l'enseigne " Au cor d'Enrick " qui faisait de la bonne cuisine et nous apporta à déguster le fameux vin de Jurançon qui, d'après la légende, servit au père d'Henri IV, lors du baptême de son fils au château de Pau, à lui humecter les lèvres après les lui avoir frottées avec une gousse d'ail.....

Oloron est une jolie petite ville; nous y avons acheté des bérets basques et des espadrilles qui sont des spécialités de la région. Nous n'avions pas de travail à assurer à la Banque, sauf à y aller aux nouvelles qui commençaient à parvenir ; pour ma part, je ne manquai pas d'aller sur les bords du gave avec mes cannes à pêche, et eus le plaisir de rapporter au restaurant quelques fritures de truites et de petits saumons -appelés " tacons " - dont la taille n'était pas réglementée comme maintenant . Les jours s'écoulaient ainsi sans trop d'appréhension car l'armistice est entré en vigueur le 25 juin, et à la fin du mois les lettres commençaient à arriver à leurs destinataires .

Le retour à Saint-Claude

Après réception de l'ordre de retour, c'est le vendredi 5 juillet que nous reprenons la route pour regagner Saint-Claude. Notre première étape se fera par Pau, Tarbes, Auch (à midi comme à l'aller) Toulouse & nous coucherons à Bazièges. Samedi 6 juillet, nous passons à Castelnaudary, Narbonne, Béziers, Agde, Sète, Montpellier et couchons à Lunel Viel. Dimanche 7 juillet, nous gardons un souvenir "piquant" de ce pays : en faisant notre toilette à une fontaine nous sommes envahis par des nuées de moustiques -le D.D.D.T. n'était pas encore inventé- et nos ablutions sont vite terminées....Nîmes, Pont-Saint-Esprit, Viviers où nous retrouvons un client de la Banque, M.Chevassu de Molinges, qui portait un "canotier" -chapeau de paille- car il faisait très chaud, puis Tournons & Vienne où nous couchons.Lundi 8 juillet, nous quittons Vienne, passons à Lyon à midi et le soir nous mangeons et couchons à Thoirrette. Mardi 9 juillet, nous quittons notre dernier gîte pour rentrer à St-Claude que nous retrouvons intact & nos familles en bonne santé.

Epilogue

Le retour de la Banque de France a été accueilli à Saint-Claude avec beaucoup de satisfaction par les commerçants et la population car il y avait totale pénurie de numéraire, billets et pièces. Pour y parer; Louis Faton avait constitué un Syndicat dont l'histoire vous est rapportée dans les pages qui précèdent. Petit à petit, les sanclaudiens qui, comme nous, avaient pris le chemin de l'exode, rentrèrent chez eux et retrouvèrent sans trop de dommages leur foyer; la vie reprit son cours... Avec quarante ans de recul, ceux qui participèrent à cette fuite devant l'invasion ennemie et en revinrent sans dommages gardent le souvenir d'instantanés de réelle inquiétude, mais aussi d'incidents pittoresques qui animèrent leurs tribulations... Si après juillet 1940 Saint-Claude échappa à l'occupation pendant quatre années, la population eut ensuite à subir divers événements beaucoup plus graves.

Nouveau tribut de guerre en 1943 :

L'IMPOT - METAL

Conférence donnée aux "Amis" le 2 janvier 1979 par M.Tessier, receveur des finances

Après l'armistice de juin 1940 la circulation monétaire devient rapidement normale, comme l'a montré l'article de la page 13, mais au cours des années suivantes les difficultés de tous ordres et les rigueurs de la guerre ne font que surgir et empirer.

Coupée par le blocus anglais, puis par le blocus américain, l'Allemagne parvient difficilement à alimenter son énorme machine de guerre en produits industriels et en matières premières, notamment en métaux ferreux et non-ferreux. Elle procède donc à de colossales réquisitions dans les pays envahis et la France subit la dure loi générale. Un contingentement de plus en plus sévère s'installe par contrecoup en France pour répartir tout ce qui n'est pas dirigé sur les fabrications d'armement.

Dans le domaine des métaux non-ferreux, la portion congrue laissée à la France par l'occupant provoque en une année une extrême pénurie; à ce point que le Gouvernement crée en janv.1942 le Commissariat à la Mobilisation des Métaux Non-Ferreux. Celui-ci poursuit la campagne de mobilisation volontaire déjà amorcée en 1941 et en institue d'autres. Ainsi, les cultivateurs en général, mais ce sont les vigneronns les plus touchés, ne peuvent obtenir du sulfate de cui-

AVIS

Perception de l'Impôt-Métal

La perception de l'Impôt-Métal se déroulera dans le département du Jura (Zone Sud)

du 1^{er} Mai au 31 Juillet 1944.

Les assujettis devront se présenter au **Centre de Perception** de leur choix, munis :

- 1° De l'**avertissement des Contributions directes**, notifiant le montant de leurs impositions ;
- 2° Des **objets en métaux non ferreux** qu'ils auront réunis en quantité suffisante. Seuls, les objets en cuivre, laiton, bronze, maillechort, tombac, étain, nickel, plomb seront acceptés, à l'exclusion de tous objets de fer recouverts d'une mince couche d'un métal non ferreux.

Les assujettis qui ont effectué des apports de métaux non ferreux à l'occasion des campagnes de mobilisation ci-après : Mobilisation volontaire de 1941 — Échange « Cuivre-Sulfate 1942 » — Échange « Cuivre-Vin », pourront déduire le montant de ces apports de celui de leur imposition. Dans ce cas, ils devront se munir des attestations qui leur ont été remises lors de versements antérieurs et de pièces justifiant officiellement leur identité.

NOTA. — Les assujettis imposés pour deux ou plusieurs résidences ont la faculté de s'acquitter de leurs impositions dans **un seul Centre de Perception**, même si leurs résidences ne sont pas situées dans le même département.

vre qu'en fournissant en contrepartie un certain poids de métaux non-ferreux de récupération. L'échange cuivre/vin, également prôné, obtient un certain succès en raison de la même & extrême pénurie du précieux breuvage. Les besoins en non-ferreux sont tels que ces premières mesures se révèlent insuffisantes et que le Gouvernement de Vichy se rallie à la contrainte en instituant l'impôt-métal par la loi du 9 février 1943.

Selon cette loi, l'impôt-métal est à la charge de toutes les personnes physiques ou morales assujetties à la contribution mobilière. Le contingent de métal fixé pour la France est réparti par une Commission Nationale entre les différents départements, la répartition entre les communes étant l'oeuvre d'une commission départementale. La charge globale d'une commune est déterminée en retenant le poids moyen de 4 kg de cuivre par contribuable assujetti à la contribution mobilière mais la part de chacun dans cette charge globale est ensuite fixée en fonction du loyer matriciel (base d'imposition) propre à chaque appartement. Le poids de 4 kg se trouve donc majoré pour les loyers matriciels importants mais, par contre, diminué pour les faibles loyers. Des équivalences dans les métaux non-ferreux sont instituées; ainsi, un kilo de cuivre peut être remplacé par un kilo de bronze ou de maillechort, ou un kilo et demi de laiton, ou un demi-kilo d'étain, ou une demi-livre de nickel. Les livraisons faites au titre des campagnes lancées depuis 1941 viennent en déduction de l'imposition. En cas d'insuffisance de livraison, la loi prévoit une équivalence en espèces: 30 francs par kilo si l'insuffisance n'excède pas 40%; 60 francs par kilo pour une insuffisance allant de 40 à 60%; 90 francs par kilo lorsque les 60% sont dépassés.

La première imposition est prévue en prenant pour base la contribution mobilière de 1943 mais les rôles ne sont homologués que le 31 mars 1944 par le Directeur des Contributions Directes. Les assujettis doivent livrer en une seule fois et les Maires sont chargés de l'organisation des centres de collecte. Ces derniers sont au nombre de 28 dans la zone sud du département & à proximité on en trouve à Clairvaux, Les Bouchoux, Moirans, Molinges, Morez, Orgelet, Saint-Laurent, Saint-Lupicin. A Saint-Claude, il est ouvert du 1er au 27 du mois de mai 1944 rue du Président Wilson n° 14 (maintenant rue du Marché 11, boulangerie Chevalet).

Le rôle de l'impôt-métal pour la perception de Saint-Claude ne peut être commenté pour la raison qu'il n'a pas été retrouvé mais l'examen des rôles d'autres perceptions montre des disproportions importantes constatées entre les contribuables selon les communes. Par exemple, le plus faible assujetti à Saint-Pierre doit livrer 700 g. de cuivre alors qu'à Viry cette imposition est portée à 3 kg. A Lavancia, le plus imposé doit fournir 4,5 kg alors que c'est 15,6 kg à Saint-Laurent et 36,7 kg à Jeurre.

Malgré les intimidations dans les circulaires gouvernementales étaient assorties, la collecte dans la région de St-Claude se solda par un échec. A St-Laurent, 29 foyers livrèrent 90 kg de cuivre alors que les 1146 imposés auraient dû en livrer 4.642 kg. A Molinges, où le rôle était arrêté à 3352 kg pour 838 foyers, la balance n'accusa que 193 kg pour 63 livraisons. La meilleure moyenne fut réalisée à Viry: 126 kg pour 49 inscrits. Les réfractaires, devant les événements de l'été 1944, se confortèrent dans leur position et les choses en restèrent là. Aussitôt après la Libération, le 6 sept. 1944, le Gouvernement Provisoire donna l'ordre de suspendre toutes opérations.

Les fonctionnaires "récupérateurs" se trouvèrent sans travail. Une circulaire de novembre 1944 les concernant précisait ceci: Il n'est pas exclu que nous fassions appel à ces gens-là qui possèdent une solide formation "professionnelle", appréciation dont le conférencier ne manqua point d'en faire apprécier la saveur. Voilà qui ne manquait pas de sel sur une terre où certains, paraît-il, sont passés maîtres dans l'art de pratiquer la "picorée".

(Relaté par René Vuillet)



Auguste Lançon, artiste méconnu.

Il naît à Saint-Claude le 17 décembre 1836 alors que ses parents, Pierre Siméon LANÇON, artisan menuisier natif de Lavans, et Marie Françoise Amélie LACROIX de Saint-Claude, deux noms du terroir, sont dans leur trentième année. La famille habite à ce moment là, rue du Collège et comprend aussi une fille de 5 ans, Aimée, qui devait décéder en 1845. Vers cette époque, le père s'adjoint un apprenti de 16 ans, César JUHAN, qui vit dans la famille selon la coutume de l'époque.

Le jeune Auguste quitte Saint-Claude dans sa prime adolescence, après quelques travaux avec son père, et débute dans une famille en qualité d'imprimeur. Il sent cependant bien que ce n'est pas là sa voie et quelques années plus tard, ayant davantage de maturité, il part pour Lyon où il entreprend des études artistiques à l'Ecole des Beaux-Arts. Il s'y trouve lors du recensement de sa classe (1856) et le sort l'ayant gratifié d'un bon numéro, (56), il est exempté de service militaire. Nouveau changement peu après et le voici à Paris où il se satisfait davantage de ses copies au Musée du Louvre et de ses études libres que de la discipline académique des écoles de Lyon. Auguste LANÇON n'a donc que peu puisé à l'école et il n'eut, en fait, d'autre maître que lui-même.

Son oeuvre postérieure permet de dire qu'il est peintre animalier autant que peintre militaire et ses eaux-fortes originales témoignant de la conscience et de l'énergie de son dessin, lui ont valu une réputation méritée. Il excelle dans la peinture des bêtes où il trouve des accents d'une puissance qui rappelle BARYE et c'est aussi avec un réel talent qu'il traite des sujets militaires. Pour la guerre de 1870, alors qu'il est correspondant de presse au front, il lève des Ardennes à Paris un grand nombre de croquis qu'il gravera ensuite pour l'eau-forte et mettra dans le commerce sous la forme de deux gros volumes intitulés "La Troisième Invasion". Outre d'autres oeuvres déjà achetées en 1902, la ville de Saint-Claude possède cent dix-neuf des eaux-fortes de cette période douloureuse, à la suite de l'acquisition qui en a été récemment diligentée par Madame LE PENNEC, adjoint au Maire.

Les salons parisiens annuels présentaient quelques unes de ses meilleures oeuvres: Cimetière des Moines 1863, Cuirassier en Vedette 1872, La Tranchée devant Le Bourget 1882, Le Dompteur et la Dompteuse, tous deux également en 1882, etc... enfin le portrait de son père, le vieux menuisier sanclaudien de la rue du Collège, déposé au Musée du Luxembourg après la mort de l'artiste.

Le grand public connaissait bien Auguste LANÇON pour ses remarquables copies des tableaux de DELACROIX, très demandées à l'époque, mais, pour la plupart des artistes, LANÇON devait sa notoriété à son oeuvre de graveur, une des plus belles de son siècle, et de divers côtés on s'étonnait qu'il n'ait pas accédé à la haute place qui lui était due.

Le critique d'art Louis VAUXELLES écrivait dans le "Gil Blas" au début du siècle: "Se décidera-t-on enfin à mettre à sa place ce LANÇON qui fut avec BERGÉ, avec DELACROIX, le meilleur animalier de la période contemporaine?" Lucien DESCAGES dans

"Le Journal" se plaignait, lui aussi, du demi-oubli où étaient tombées les célèbres eaux-fortes sur la "Vie des Trappistes", "Les Animaux", "La Guerre de 1870". Gustave GEFROY, directeur de la Manufacture des Gobelins, aimait à rappeler les belles illustrations de LANÇON dans la grande revue "L'Artiste".

En 1871, comme Gustave COURBET son ami qui dut payer pour le rétablissement de la Colonne Vendôme, on retrouve LANÇON dans la Commune de PARIS mais il est finalement acquitté par le Conseil de Guerre. Le voici à Londres avec Jules VALLES,

qui a fui PARIS pour éviter la répression, et il devient son collaborateur, peut-être à son fameux Jacques Vingtras (L'Enfant) . A cette époque aussi, il brosse de la "Rue de Londres" diverses illustrations dont quelques unes sont destinées à Victor HUGO lui-même. Le voici de nouveau correspondant de presse pour la Campagne des Balkans en 1876 et l'illustration publie ses oeuvres l'année suivante. Ayant travaillé aussi la sculpture et devant collaborer à l'édification du Lion de Belfort, il en dresse une remarquable esquisse dont BARTHOLDI profitera habilement en 1880.

Auguste LANCON meurt à l'âge de 50 ans, en 1886 à PARIS. Le Conseil Municipal de cette ville, alors présidé par Félix PYAT, écrivain et homme politique provisoirement londonien lui aussi après la Commune, donne à une rue du 13ème arrondissement le nom de l'artiste ; cette rue est située près du parc Montsouris, entre la rue Barrault et la rue de Rungis. A Saint-Claude le Conseil Municipal lui rend un hommage public identique, mais beaucoup plus tard, après la guerre 14/18, pour la voie urbaine entre la route de Chaumont et la Cité de Serger.

Auguste LANCON, artiste méconnu à son époque ? Non pas ! Au contraire bien connu mais sans doute desservi en haut lieu pour des raisons indépendantes de son art. Intolérance et hostilité politique.

Le bulletin n° 3 des Amis reproduit page 14 un volet de la Vie des Trappistes, "Le Cimetière", et le présent bulletin n° 4 vous en réserve un second intitulé "La Fromagerie", les deux extraits de la collection LORGE/VUILLARD. Peut-être les Amis vous présenteront-ils un jour une exposition des principales oeuvres.

Recueilli par C. LORGE et P. ROMANET.



Jean-Jacques ROUSSEAU au présent....

Conférence donnée aux "Amis" le 8 mai 1979
par le Pasteur Henry BABEL de la Cathédrale Saint
Pierre de Genève .

Ne réfutons pas que le sourire figé sur le buste de Voltaire, à l'entrée du Centre Jules-Mermet, ait pu paraître à certains ce mardi 8 mai, un peu plus ironique que de coutume, si tant est que le patriarche de Ferney se soit, outre tombe, gaussé du bon tour que venait lui jouer sur "ses terres" et dans la ville où flotte encore son souvenir, celui qu'il poursuivait de ses sarcasmes . Il n'est pas interdit de considérer l'initiative des Amis du Vieux Saint-Claude, et plus particulièrement de M. Daniel Crotti, comme une compensation accordée à l'auteur de la "Nouvelle Héloïse" dont la mémoire, comme le fit remarquer avec humour M. Tessier, dans sa petite allocution de bienvenue à nos hôtes d'un soir, est modestement honorée par un bout de rue quelque part du côté de la Glacière .

Il revenait au pasteur Henry Babel, de la cathédrale Saint-Pierre de Genève, de rendre à Rousseau, injustement méconnu, ce qui lui revient en toute équité . Hommage d'un penseur et d'un théologien averti, mais aussi d'un homme de cœur, à celui qui fut, en son temps, comme il le demeure aujourd'hui, " l'apologète de la religion du coeur " . Les propos chaleureux et convaincants du pasteur Babel nous faisaient songer à ce que Rousseau lui-même en préambule de sa " Profession de foi du Vicaire savoyard " : " Il me suffit de vous exposer ce que je pense dans la simplicité de mon coeur . Consultez le vôtre durant mon discours " . De ce déconcertant personnage, soudain devenu vivant, à cause de sa solitude, n'étant plus préci-



A. Lancon.

" La Fromagerie " . Exemple tiré de la série de dix dessins intitulés "Les Trappistes" et gravés à l'eau-forte par Auguste Lançon . Editions Quantin 1883 . Collection C. Lorge / Vuillard

A. Quantin Imp. Ed.

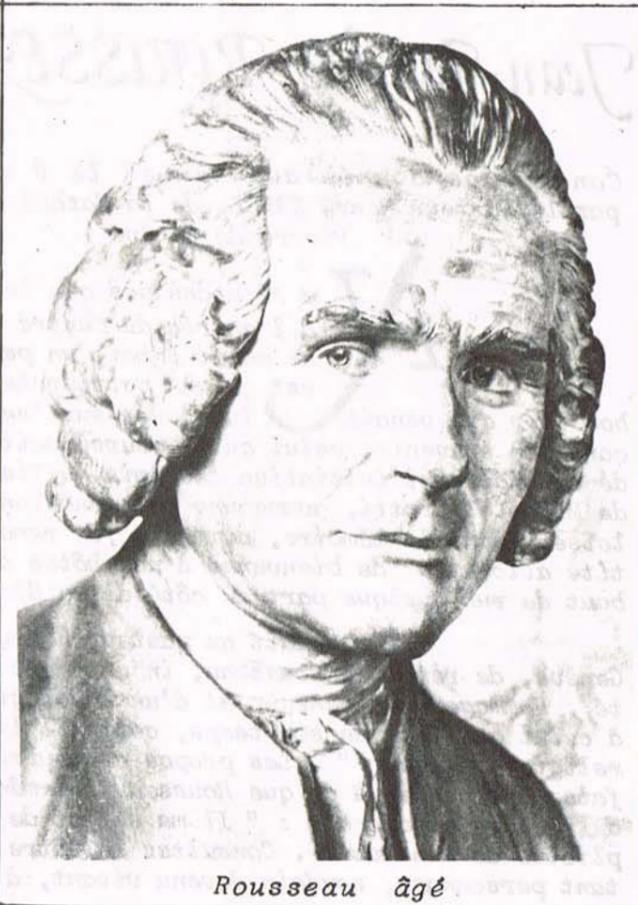


Rousseau jeune

sément le seul à être seul dans un monde où sont légion ceux qui éprouvent cette solitude et se prennent alors à rêver, le conférencier devait affirmer qu'on doit le considérer comme un "citoyen de l'Europe" — voilà qui est, à quelques semaines d'un événement nous concernant, d'une brûlante actualité — mais citoyen d'une Europe des peuples plus que d'une Europe des gouvernements. On doit aussi le tenir pour un "contestataire de la civilisation", lui qui fut d'abord, repoussé et par les protestants et par les catholiques, un "marginal de la foi". Faut-il préciser, que Rousseau condamne la civilisation, non point pour elle-même, mais en ce qu'elle s'est éloignée des sources et détournée de sa route. Rousseau lui en voulait d'empêcher les hommes de vivre, de rêver, d'espérer, de connaître et de savourer les joies du cœur comme les bienfaits de l'amour. Ses préoccupations rejoignent la profession de foi écologique de Conrad Lorenz ou les aspirations d'un Leprince-Ringuet, qui écrit dans "Science et bonheur des hommes" : "notre civilisation inquiétante... exige plus qu'autrefois, dans sa monstrueuse complexité, dans sa froide agressivité, des parfums de fleurs, des chants d'oiseaux, une musique, des regards d'enfants, une tendres-

se à notre dimension, un sourire d'être aimé".

Le pasteur Babel souligna également que dans l'esprit de Rousseau, le contrat avec la nature, qui doit permettre à l'homme d'assurer son équilibre, de sauvegarder sa santé physique et morale en luttant efficacement contre les méfaits d'une civilisation qui, substituant l'artificiel au naturel, l'asservissement à la liberté, l'abaisse et le dégrade, doit déboucher sur un "contrat social" fondamentalement nécessaire d'une véritable démocratie. Rousseau va même plus loin lorsqu'il affirme ne pas concevoir un Etat viable et capable d'assurer le bonheur des individus sans un fondement spirituel. Sans doute, écrit le pasteur Babel dans son ouvrage "Jean-Jacques Rousseau et notre temps" : "l'idée développée dans le Contrat Social d'une religion obligatoire pour tous, imposant sous peine de sanctions le respect de certaines valeurs, paraît anachronique et chimérique. Mais la pression conjuguée des événements planétaires, en s'intensifiant tous les jours ne va-t-elle pas mettre finalement les individus et les peuples en demeure ou de respecter certaines normes de compor-



Rousseau âgé

tement ou de se voir, à bref ou à long terme, radiés de la terre ?". Le pasteur Babel devait conclure en invitant son auditoire à accueillir le message de ce "promeneur solitaire" dont le nom si souvent tenu pour synonyme de résignation et de chimère, peut être aussi en notre temps synonyme d'initiative, de courage et d'espoir.

Le pasteur Babel s'étant surtout attaché à nous présenter Rousseau homme de cœur, M. Gabriel Galice, dont nous rappelons qu'il est diplômé de l'Institut d'études politiques de Grenoble, dans une démarche fort opportunément complémentaire, mit en évidence l'homme de pensée, le philosophe aux idées hardies et généreuses, aux intuitions presque prophétiques — bien qu'il faille se garder de faire de Rousseau le précurseur de qui que ce soit — en qui les Français ont eu trop longtemps le tort de ne considérer qu'un littérateur. L'opération de "démaquillage" à laquelle il a participé, en compagnie du pasteur Babel, s'imposait de toute évidence. Outre le mérite qu'elle a de faire apparaître un visage de Rousseau, tel qu'en lui-même il fut, ni pré-romantique, ni pré-marxiste, ni pré-libéral, ni pré- ceci, ni pré-cela mais simplement lui-même en sa riche et déroutante complexité, a eu pour effet de mettre en lumière ce sur quoi il nous apporte quelque chose, de révéler qu'après deux siècles, Rousseau, par sa pensée, nous est plus que jamais présent. Un vivant qui fut longtemps un incompris parce qu'il fut l'homme des paradoxes, "Je préfère être homme à paradoxes qu'homme à préjugés". Paradoxes de sa pensée, paradoxes de sa situation historique et de sa conduite en face de ses détracteurs, paradoxes que l'on a écrits sur son compte, comme si ceux qu'on lui impute ne suffisaient pas. Il est évident, par exemple, que Rousseau fut beaucoup mieux compris par les Allemands et qu'il a tracé, dans leurs courants de pensée, un sillon plus profond et plus vivace. La convergence de plusieurs travaux effectués ces dix dernières années, note M. Galice, mettent l'accent sur certaines idées-force de Rousseau : la fête, la ville, la démocratie-contrat social. A propos de l'autogestion dont certains gouvernements se réclament aujourd'hui, M. Bourdet cité par M. Galice, à l'appui de sa démonstration, fait remarquer que l'antécédent historique de ce système, se trouve déjà, au moins en germe & à l'état d'idée, dans le "Contrat Social" de Rousseau. Il faudrait mentionner aussi les pertinentes remarques du conférencier sur la pensée de Rousseau touchant l'inégalité et qui souvent a donné lieu à de regrettables méprises, bien que le philosophe se soit employé à distinguer inégalité des hommes et inégalité entre les hommes. "Qu'il y eut des inégalités de nature, d'accord. Mais comment se fait-il qu'un enfant commande à des vieillards et qu'un sot s'impose à des sages ?". En ce qui concerne les idées de Rousseau sur la démocratie, il y aurait aussi beaucoup de choses à dire, des malentendus à dissiper, des jugements à rectifier pour aboutir peut-être à cette constatation que Rousseau n'a visé à faire prévaloir ni les droits de l'individu, ni ceux de l'Etat et que, de ce fait, aucun régime politique ne saurait raisonnablement le revendiquer. Rousseau serait-il donc condamné, lui le "promeneur solitaire", à rester sur le chemin de sa pensée ?

Que dire en conclusion de ces deux remarquables exposés sur Rousseau, cet homme de notre temps, sinon que l'auditoire fut vivement intéressé & qu'il saura certainement gré au pasteur Babel et Gabriel Galice de lui avoir fait découvrir une intelligence et un cœur, la où certains peut-être ne voyaient qu'un "rêveur à perruque ronde", celui qui se serait sans doute extasié de contempler, d'une hauteur, le majestueux panorama de leur cité dans son cirque de montagnes.

* écrivait

Relaté par André Vuillemoz dans le journal "Le Progrès"

RECTIFICATIF Le commentaire biographique accolé au Fabliau-Ritournelle du Diamantaire, bulletin n° 3 de l'année 1979, indique que Madame Anne-Marie Béguet/Jeanprost est parente éloignée de l'auteur, Romuald Gaillard. Aucun lien de parenté n'existe en réalité & l'intéressée nous a priés de le signaler.



Misère de la Guerre de Dix Ans d'après les paroissiaux de Molinges . 1639-1641
Conférence donnée aux "Amis" le 6 novembre 1979 par M. Roland JANOD

La Guerre

La guerre de Trente ans citée dans nos manuels d'histoire présente en Franche-Comté des péripéties que l'habitude a revêtues du nom impropre, mais commode pour les Comtois, de guerre de Dix Ans . Elle sévit de 1635 à 1644 et saccage odieusement la province ; cette dernière dépend alors de la couronne d'Espagne dont le prince régnant est Philippe IV . En France, c'est Louis XIII jusqu'en 1643, puis Louis XIV .

Après quelques escarmouches au début de 1635, cette guerre de Dix Ans débute vraiment le 27 mai 1636 par le passage au Pont d'Auxonne des armées de Condé . Dans le même temps, des incursions de Français ont lieu le long de la frontière, de la Valserine aux bords de l'Ain .

La paroisse de Molinges, dont le territoire s'étend de Chevry à Vaux, est alors particulièrement exposée . Elle est, en quelque sorte, paroisse frontière sur une voie d'invasion toute tracée : la vallée de La Bienne . D'ailleurs à partir de l'année suivante, 1637, le champ des exploits de Lacuzon recouvre précisément les abords de la limite du Bugey et de la Terre de Saint-Claude . Ses partisans sont stationnés dans la Côte Saint-Georges, nom donné à la Prévôté située au sud de Saint-Claude et comprenant 5 villages : Ranchette, Larrivoire, Samia, Samis et Vulvoz .

La montagne domine en cet endroit les deux routes d'invasion que sont la vallée de La Bienne et celle du Tacon . Cette montagne, couverte de bois et hérissée de murailles rocheuses, était pour une bande de partisans, une véritable forteresse .

Au début des hostilités, les échevins et conseillers de St-Claude avaient désigné aux communautés des environs les points où elles devaient établir des corps de garde de 10 à 25 hommes . Le passage de Vaux, alors hameau de la paroisse de Molinges, où commandait Lacuzon en personne, était des plus importants . C'était la route de Nantua et Dortan à Saint-Claude, sur la rive gauche de La Bienne . C'est dire que les accrochages étaient fréquents entre les troupes françaises qui partaient du château de Dortan et les Comtois qui défendaient l'accès de l'Abbaye .

La guerre était atroce . Dans notre contrée, elle n'opposait pas des troupes en batailles rangées, mais embuscades et coups de main créaient des conditions d'insécurité très préjudiciables aux populations villageoises . Je cite Girardot de Nozeroy : "Cette année 1639 est la plus funeste que la Bourgogne ait eue . Hors les portes des villes, demi-lieue loin, les chemins étaient pavés de gens hâves et défaits . Les charognes des bêtes mortes étaient recherchées aux voieries . On en vint

à la chair humaine . Le peuple s'enfuit en Savoie, en Suisse, à Lyon et en Italie" . Depuis le 13 février, Weimar menace la Terre de Saint-Claude . Mais c'est la Motte-Houdancourt qui, sortant du Bugey le 28 ou le 29 mai pour faire du butin et ayant trouvé, à l'Est des Bouchoux un défilé moins bien gardé, traverse les Moussières, Montépile et Septmoncel qui sont incendiés le 31 mai 1639 . Saint-Claude est brûlée le 1er juin, veille de l'Ascension .

L'état civil d'autrefois

L'état civil a été laïcisé par le décret du 2 sept. 1792 . Auparavant, il incombait aux prêtres des paroisses de tenir les registres Baptêmes, Mariages et Sépultures, ce que nous nommons " les paroissiaux" . Ce sont de précieux documents pour tout ce qui se rattache aux familles (patronyme, filiation, migration, etc .) . Une déclaration royale de 1736, imposant aux ecclésiastiques la rédaction d'un double destiné au bailliage, a beaucoup contribué à leur conservation .

Les paroissiaux de Molinges

Les Archives Départementales détiennent, parmi beaucoup d'autres, les registres de la paroisse de Molinges . Ils couvrent la période s'étendant de 1639 à 1792, sauf une lacune de 1642 à 1658 . Mais curieusement, les baptêmes les plus anciens, ceux de 1614 à 1618, sont consignés au verso d'un registre de la paroisse Saint-Romain de Saint-Claude, un vicaire de cette communauté ayant assuré l'intérim de la cure de Molinges . Le registre le plus intéressant a pour millésimes : 1639, 1640 et 1641 . Il est un peu particulier si on le compare aux paroissiaux de la même époque . Rédigé en vieux français, au lieu du latin habituel, il ne comporte pas de signatures . Il semble même que la chronologie des actes ne soit pas tout à fait respectée, ce qui laisse supposer que nous sommes peut-être en présence d'un document établi d'après des notes, lorsque les conditions d'existence furent devenues moins aléatoires . Car il nous faut bien situer l'époque de rédaction de ces actes pour en mesurer tout l'intérêt . C'est dans le contexte historique général qui vient d'être succinctement exposé que ces paroissiaux de Molinges vont nous permettre de vivre, au jour le jour, les malheurs du petit peuple .

Laboureurs, fermiers, grangiers, charpentiers, meuniers et "magnins" forment, avec leurs familles, une population d'environ 450 âmes à laquelle sont venus s'ajouter les réfugiés des communautés les plus exposées : Rhien, Viry, Choux et Rogna . A chaque incursion des Français, les habitants cherchent un abri dans la montagne Saint-Georges . Si bien que les cérémonies ecclésiastiques, lorsqu'elles peuvent être célébrées, ont lieu indifféremment dans l'église de Molinges ou dans celle de Saint-Georges . C'est le curé de Molinges qui assure l'exercice du culte .

Aspect statistique des années 1639 à 1641

Durant cette période de 3 ans 94 baptêmes sont enregistrés pour 18 mariages et 167 décès . Et c'est bien l'année 1639 qui est l'année la plus tragique puisque nous trouvons un rapport de 101 décès pour 43 baptêmes . Sur ce total de 167 décès, 19 sont dus à des faits de guerre, 52 à la peste, 11 à la famine déclarée, 3 à la variole . On déplore en outre 6 accidents, 1 suicide et 5 décès d'enfants imputés aux loups . Il reste 66 décès, sans cause mentionnée, mais dont une part d'entre eux est certainement liée aux malheurs du temps .

Les décès par faits de guerre

Le premier décès par fait de guerre, est-ce un symbole, enregistre en ces termes la mort d'un résistant comtois, proche la frontière : "Claude Vuillard l'aisné de Rhien, qu'on dit avoir été occis chez "lui par le français à cause que sonnerie il nous donnait avis des menaces de l'ennemy contre nous fut inhumé dans le cimetière de Molinges le dimanche au matin 2 "janvier, avec les cérémonies ecclésiastiques" . Nombre de femmes et d'hommes sont surpris par l'ennemi, blessés ou massacrés . Ainsi : " Louys Persot dit Petit Jean " âgé de 60 ans, étant le 2ème dimanche de juillet allé aux Montagnes pour visiter

Morts

De l'an mil six cent trente neuf.

Dans dans Moulinges que dans Saint George.

Claude Duillard laisné de Rhien qu'on dit avoir été occis par les Français à cause que son père il nous donna adieu des années à l'indemnité nous fut inhumé dans le Cimetière de Moulinges le dimanche au matin 2^e Janvier. avec les obsèques de l'époux.

Jeanne Caillet femme de Guyon Pollet à Goup Sabatan fut occise par les Français au mois de Juin après avoir été la 1^{re} Communie dans la Chapelle de Rhien fut inhumé à St George le 5^e Janvier.

Claude Chappellain veuf de feu Jean Roz de Chevry ne fut occupé le 8 Janvier à cause de l'agonie, et mourut le 13 Janvier. fut inhumé le même jour sur le soir.

Pierre Beroy veuf de St Sarcin, mourut le 14 Janvier.

Claude Pierre feschoz enfant de 8 jours fut inhumé le 20 Janvier.

Claude fils de George monné de Chevry enfant de 5 jours fut inhumé le 23 Janvier.

Claude fils de Jean Carraz de Moulinges, enfant de 8 jours fut inhumé le 30 Janvier.

Extrait des paroissiaux de Moulinges. Décès de l'année 1639.

" quelques bois, y fut tué par les Français avec coups d'arquebuse et fut inhumé le 11 ". Encore : " Philiberte Michalet veuve de feu d'un surnommé Buyron de Viry laquelle depuis la conquête dudit Viry demeurait à Chassal chez ses père et mère y fut prise des Français et tuée par eux vers le pont de Chassal le 17 avril et le même jour inhumée dans Moulinges sans aucune permission " .

D'autres malheureux perdent la vie au cours de coups de main, de partouilles, on disait alors " de parties". Certains sont très jeunes : " Claude Gopin dit Badan l'ainé, âgé de 40 ans, soldat de la Cuisson (sic) fut occis dans la Tour du Maix environ le 15 may " .

Voici un jeune homme victime des Français au cours d'une "picorée". Nos anciens appelaient ainsi les coups de main rapides qu'ils entreprenaient dans le Bugey ou le Pays de Gex voisin pour y en lever les troupeaux ou faire du butin. Ces escarmouches, d'ailleurs réciproques, maintenaient une tension permanente à la frontière, même en temps de paix. Ainsi, "Pierre âgé de 15 ans, fils de Patet demeura dans une picorée qui se fit du côté d'Eschalon quelque jour environ le 15 nov. " .

Le sort des prisonniers n'était guère enviable. Le curé relate en ces termes la mort de l'un d'eux : " Un français que Lacuzon captura le jour de l'Annonciation mourut de blessures et mauvais traitement chez Louys Roz à Chevry et fut inhumé par ma permission dans le cimetière sans autre cérémonie car les soldats l'avaient mis en pure chemise ". Ainsi pas la moindre prière pour celui qui ne peut payer, pour celui qui n'a que sa chemise !

La Peste

Malgré quelques précautions élémentaires et combien dérisoires telles que le clouage des portes de maison et l'éloignement des malades isolés dans des cabanes au fond des bois ou "delà l'eau", comme

le dit maintes fois le Curé, la terrible maladie emportait en quelques heures des familles entières. L'exemple le plus significatif est le sort de la famille Boz. Réfugiée à Moulinges, elle est originaire de Rhien ou de Sièges, le curé se contredit. En un mois, du 27 octobre 1639 au 1er décembre de la même année, sept de ses membres disparaissent, victimes de la peste. Les voici tous : 1) " Claude aagé de 16 ans fils de Claude Vuillin le Boz de Rhien habitant présentement dans Moulinges à cause des guerres y est mort de peste (que on croit) ce 27 octobre " ; 2) " Claude Vuillin le Boz de Sièges d'où il s'était rendu à Moulinges à cause des guerres mourut de peste le 12 novembre ayant demandé confession et m'étant rendu au moulin de Quétand où j'appris les nouvelles de sa mort. Il était aagé de 60 ans pour le moins car il était presque tout gris " ; 3) " Alexandra fille dudit Boz aagée de 25 ans environ est morte et de même que son père le 14 novembre " ; 4) et 5) " Claude aagé de 16 ans et Jean aagé de 8 ans enfants dudit Boz moururent des premiers jours de la présente semaine scavoir le 4 du présent mois de novembre et ce fut de peste " ; 6) et 7) " Un enfant fils du Boz et André son frère sont aussi morts de peste des premiers jours de décembre " .

Le destin tragique de ces pauvres gens aura un prolongement qui est rapporté en ces termes : " Trois enfants de Benoit Chavériat de Vaux qui ayant dérobé quantité de chapelets au pauvre Boz et les ayant porté dans sa cabanne de delà l'eau où les cinq susnommés sont morts et enterrés communiqua la peine de son larcin à ses enfants ". A travers une phrase curieusement construite, on peut penser que Benoit Chavériat dérobant les chapelets du pauvre Boz & les portant dans sa "cabanne" causa indirectement la mort de ses trois enfants. Rappelons que la fabrication des "patenôtres", que ne manquaient pas d'emporter les pèlerins de Saint-Claude, fut la première industrie du Haut-Jura .

Pour en terminer avec ce chapitre de la peste, il me reste à évoquer une coutume atroce qui révolte encore nos esprits du XXème siècle. Nos pères n'utilisaient guère que des méthodes empiriques de prophylaxie et pour savoir si la maison d'un pestiféré était encore contaminée, ils n'avaient d'autres ressources que de la faire essayer. Pour cela, un enfant dont on acceptait d'avance le sacrifice, demeurait dans les lieux suspects durant un certain laps de temps, une semaine environ. Détail qui en dit long sur un des aspects de la condition féminine, ce sont toujours des petites filles qui sont désignées. En tout cas, on ne retrouve qu'elles dans le martyrologue. Deux exemples : " Claude, aagée de 14 à 15 ans, fille de feu Claude Grandclément de Samit mourut de peste faisant l'épreuve chez Jean Morand et de fut le 1er novembre. Ne sais où elle est inhumée " ; " Louyse aagée de 10 ans mourut le 1er avril faisant l'épreuve chez Louys Ravinel à Ranchette " .

Le Français qui rôde

Il y a la terrible maladie... il y a les morts à ensevelir, et tous les jours le Français qui rôde. Ainsi : " Claude Vuillermoz bourgeois " aagé de 60 ans ou environ reçut les Saints Sacrements de l'Eucharistie et de l'Extrême-Onction le 4 mai et après avoir langué dans son infirmité mourut le 4 juin fut inhumé le même jour environ 3 heures après son trépas par la crainte que nous avions des Français " .

La Famine

Accompagnant invariablement les conflits, voici qu'apparaît une autre calamité : la famine. C'était une chose si redoutée qu'elle faisait partie de la panoplie des moyens destinés à réduire l'adversaire. Et les Comtois ne sauraient oublier ce qu'ils doivent au Cardinal de Richelieu, n'hésitant pas à faire suivre ses troupes régulières d'une brigade de faucheurs chargés de couper les blés en herbe. Extrême pauvreté, note pudiquement le Curé. Ce terme qualifiant la misère physiologique des malheureux mourant de faim, cache en réalité bien des souffrances. Voici trois décès de faméliques : " Michelle Meyoz dernière femme de feu Jean Carraz pinoy de Moulinges pendant sa maladie de 3 semaines occasionnée d'extrême pauvreté reçut le Saint Sacrement une fois et fut inhumée le 19 août " ; " Claude Patet l'ainé dit Mottet tout chaud de Marnat après une maladie qui lui survint d'extrême pauvreté mourut sans confession le 3 janvier et fut inhumée sans

" aucune assistance par sa femme proche l'eau " ; " Françoise Panisset veuve fort agée mourut quêtant son pain proche la Chaux Berthod environ la Saint - Jean Je crois qu'elle fut inhumée là même sans autres cérémonies " .

Les profanations

La transcription qui suit donne à réfléchir : " Louys agé de 2 ans " fils de Claude Michaud grangier à Rognat a été inhumé le 14 septembre mais aujourd'hui 17 j'ai trouvé la fosse ouverte et les " ais de la bière dedans mais non le corps " . Cette profanation peut-elle être rattachée aux déclarations des auteurs du XVIIème siècle prétendant que l'on avait mangé de la chair humaine ?

Les loups

Ces animaux qui ont terrifié les populations du Moyen-Age et peuplé les contes de notre enfance, désignent encore quantité de lieux - dits et sont même à l'origine du nom de certaines villes telles : Louviers, Louvecienne ou Loudéac . Ils apparaissent, dans les paroissiaux de Molinges, cités à quatre reprises dans la seule année 1641 . En voici deux exemples : " Clauda agée de 6 à 7 ans fille de feu Jean Monnier de Molinges fut estouffée du loup environ le 11 mai Du reste on ne sait ce qu'il est arrivé " ; " Pierre agé de 2 ans et quelques mois fut estouffé du loup sur le lindal de la maison de Briva on son père s'était transporté pour y demeurer le 9 septembre C'est Pierre Carloz " Vuillin Je crois qu'il fut inhumé dans Molinges " .

Contrairement à une idée reçue, les fauves sévissent d'avril à septembre et non pas durant les longues nuits d'hiver . Il y a jusqu'à un loup-garou qui fait parler de lui, c'est assez extraordinaire ! Ce pléonisme désignant un sorcier errant sous les apparences d'un loup est cité en 1639 de la façon suivante : " Clauda agée de 10 ans ou environ fille d'André Patel de Chassal fut le 23 samedi au soir étouffée d'un loup qu'on tient être garou et fut inhumée le 24 juillet " .

Rigueur ecclésiastique

Malgré les malheurs de l'époque, les préceptes religieux de ce 17e siècle sont appliqués avec toute leur rigueur dans la Terre de Saint-Claude : ainsi " Guillaume Persot gendre magnin qu'on appelait autrement Vaillant mourut d'extrême pauvreté après une longue maladie et sans confession telle vie telle mort et ce fut environ la fête de Sainte Catherine & n'est pas inhumé en terre sainte " . Pour ne pas avoir reçu les sacrements, malgré une maladie qui lui en avait laissé le temps, ce malheureux s'est vu refuser un coin du cimetière ! Mais le comble de l'horreur semble atteint par ce qui suit : " Pernette Perrier femme de Jean Morand mourut de peste et enceinte d'un enfant qui fut tiré de son ventre pour ne pas l'inhumer avec la mère à cause qu'il n'était baptisé " .

Le Curé Monnet

Claude Monnet, le Curé à qui nous devons ces curieux commentaires - rares dans les paroissiaux - n'était pas dépourvu d'un certain sens de l'humour . S'il avait vécu une période de paix avec ses ouailles, il nous aurait laissé des remarques plus amusantes ou ironiques que tragiques . Car il aimait porter des jugements sur ces communiant ou noter des détails de leur apparence physique . Ainsi, Benoît Persoz "disait du mal des prêtres", Jean C arraz "était borgne" et Henri Casier de Samyat "avait plus de 90 ans et aucun cheveux gris " . Et savez-vous pourquoi Claude Gérard était surnommé l'Aigle? "A cause qu'il avait un corps long et grêle " !

(Texte du conférencier)



livre et lecture dans le Haut-Jura au 18^e siècle

Conférence donnée aux "Amis" le 4 déc. 1979 par Michel Vernus, agrégé de l'Université

Devant un auditoire visiblement conquis, Michel Vernus évoque un aspect de notre ville, sans doute méconnu du plus grand nombre de nos compatriotes . Sait-on que l'animateur de cette soirée culturelle s'est acquis une certaine notoriété dans le monde du sport, puisqu'il fut champion de saut en longueur . Ce qui ne l'a point empêché de "bondir" avec succès dans la carrière intellectuelle . Professeur agrégé, maître assistant à l'Université de Dijon, chercheur et historien, Michel Vernus est l'auteur de plusieurs travaux sur le Jura aux XVII^e et XVIII^e siècles et il prépare en ce moment, un ouvrage sur "la vie quotidienne en Franche-Comté", dont la parution comblera d'aise, on le présume, les amateurs d'histoire locale .

Le thème choisi par Michel Vernus : le livre et la lecture à Saint-Claude en 1789 pouvait d'emblée, susciter l'intérêt . Et cela d'autant plus que tout esprit averti, à l'énoncé de ce titre, ne manquerait point de se référer à l'adage bien connu (en le modifiant quelque peu) : dis-moi ce que tu lis et je te dirai qui tu es ! Afin d'orienter ses recherches et de les conduire avec efficacité, Michel Vernus s'est d'abord posé quatre questions : est-il possible de mesurer le stock de livres disponibles à Saint-Claude à la veille de la Révolution ? Qui sont les lecteurs ? Que lit-on ? Où se procure-t-on les livres ? Une première constatation faite s'est imposé au chercheur : Saint-Claude en 1789 est une ville dynamique ; elle l'est sur le plan démographique (population doublée de 1700 à 1789) comme sur le plan économique . Un dynamisme qui s'explique par le fait que Saint-Claude est une capitale religieuse (siège d'un diocèse naissant sur les vestiges de la grande Abbaye), judiciaire et administrative (grande judicature et subdélégation y tiennent leurs assises) et qui n'est point par ailleurs une enclave isolée, puisqu'elle bénéficie du double voisinage de la Suisse avec Genève et de la région lyonnaise . On y trouve surtout une élite intellectuelle, constituée par le clergé (séculier & régulier : une centaine de personnes), les hommes de loi (parmi lesquels 21 avocats !) et autres professions libérales : au total 200 personnes sur 4.000 habitants .

Poursuivant son enquête, M. Vernus constate une diffusion du livre, au-delà de cette élite intellectuelle (présence d'un collège -le secondaire de l'époque- existence du primaire avec maîtres d'école à St-



Claude et dans toutes les paroisses du Haut-Jura, ces maîtres ruraux, payés par les communautés paroissiales, étant les auxiliaires indispensables du curé.

Ceci établi, peut-on se demander Michel Vernus, reconstituer à Saint-Claude la bibliothèque "imaginaire" (pour employer le mot de Malraux) ? Oui. Dans une certaine mesure ; car il ne sera pas possible de dresser l'inventaire de toutes les bibliothèques existant alors. On a néanmoins retrouvé la trace d'une cinquantaine de bibliothèques privées, qui s'ajoutent à celles des communautés religieuses et établissements publics, soit un total d'environ onze mille volumes.

Qui sont les lecteurs et quels sont les livres ? Il faut chercher les possesseurs de bibliothèque parmi l'élite mentionnée plus haut : une majorité de prêtres. Constatations intéressantes : l'ouvrage en latin recule ; le livre religieux prospère (31% du total des livres) ; le livre d'histoire ou de voyage est florissant - l'exotisme est au goût du jour -, les temps modernes prennent le pas sur l'antiquité, mais les grands classiques latins (Cicéron en premier) font bonne figure aux côtés des classiques français : Molière, Corneille, Boileau, Voltaire et... Marmontel. Le livre utilitaire restera en bonne place : dictionnaires de toutes sortes (dont celui des Jésuites de Trévoux qui fera la nique à l'Encyclopédie des philosophes, et aussi celui d'Ambrogio Calepino dont l'immense succès accouchera d'un mot français : le calepin !), manuels de cuisine ou traités de médecine.

Mais où donc les sanclaudiens se procuraient-ils ces livres ? Comme il n'y avait, à Saint-Claude, précise M. Vernus, pas plus de librairie que d'imprimerie, on se "ravitaillait" à Lyon ou à Besançon. Sur place, les marchands merciers ont un rayon livres dans leur éventaire et les colporteurs glissent, dans leur caisse, entre lacets, boutons, épingles et rubans, les petits livres de dévotion qu'ils diffusent dans les campagnes, cependant que le clergé en distribue gratuitement à la faveur d'une "mission".

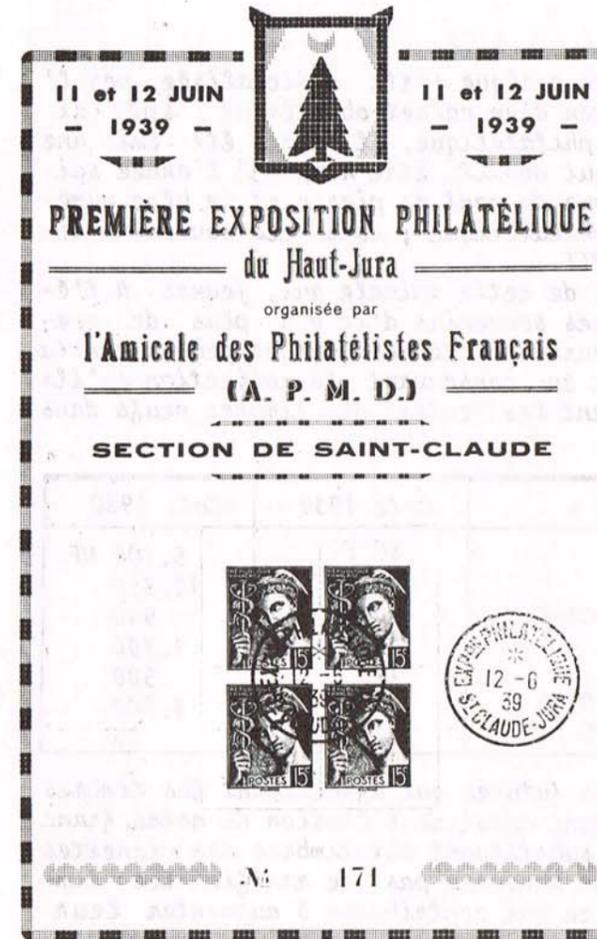
Au terme de son substantiel exposé, Michel Vernus en arrive à cette conclusion : le livre propage généralement l'idéologie de l'époque, à savoir le christianisme. Mais à partir de 1750, se manifestent deux courants qui peu à peu vont se heurter, celui d'une croyance religieuse encore vivace en milieu populaire, et celui d'une culture d'élite qui est une culture laïcisée, nourrie de l'esprit philosophique du siècle des Lumières. Mais Saint-Claude, la ville bourdonnante en son cirque de montagnes, n'a point connu la tentation de se replier sur elle-même. Foyer intellectuel et culturel étonnamment actif, l'ancienne cité monastique, qui draina vers elle pendant des siècles la foule des pèlerins, demeure "ouverte sur le grand large".

(Relaté par André Vuillermoz dans "Le Progrès")

Juin 1939. Première Exposition Philatélique du Haut-Jura

Quand en 1840 l'anglais Sir Rowland Hill inventa le timbre-poste - le "black Penny" à l'effigie de la Reine Victoria - il ne se doutait guère de l'importance que la philatélie - le mot n'était pas encore inventé - allait prendre dans le siècle suivant !

Il n'y eut que 47 timbres émis dans le monde entier jusqu'en 1850 ; puis, virent successivement le jour : 778 dans la décennie suivante, 1851 de 1860 à 1869, 2.616 de 1870 à 1879 et 10.618 de 1900 à 1909 ; les statistiques manquent pour



déterminer depuis cette dernière date l'importance des émissions. Ce qui est certain, c'est que dès la seconde moitié du 19^e s. la philatélie se dessinait peu à peu aux yeux des Gouvernements sous la séduisante forme de vache à lait. L'animal prometteur causait cependant de temps à autre quelque inquiétude aux responsables. Ainsi, le ministre des PTT., Cochery, écrivait en 1875 au Préfet de Police : "J'ai eu l'occasion de me préoccuper bien souvent des curieuses concentrations de timbres-poste ayant déjà servi & que certains industriels réunissent ou font réunir sous les prétextes les plus divers. Une enquête a été faite à Paris ou plusieurs maisons bien connues de la police font ouvertement et sur une vaste échelle un véritable commerce de timbres - poste oblitérés. Ce drainage constitue un fait étrange sur lequel il importe d'être fixé définitivement...". Les inquiétudes du ministre se sont bien dissipées, et il n'a pas manqué d'exploiter la douce manie des "vieux fous, des timbrés" qui collectionnent ces morceaux de papier multicolores pour multiplier les émissions qui ne répondent pas toujours à des besoins postaux. Si de 1849 à 1939 le nombre des timbres émis en France était de 407, il est passé à 2148 d'ici 1980.

La collection de timbres est à la fois instructive, divertissante et offre en même temps un intérêt spéculatif. Les parents encouragent volontiers l'enfant qui apprend tant de choses en collectionnant les timbres. Puis un jour le père y prend goût à son tour et il s'aperçoit que son fils est plus fort que lui en histoire et géographie et qu'il est singulièrement au courant de l'actualité. En effet, le timbre est le miroir de la vie des peuples et rien d'important ne se passe sur la planète qui ne soit aussitôt rappelé par une nouvelle émission, qu'il s'agisse de l'anniversaire de la découverte du radium, de la fondation de l'ordre du drapeau rouge ou de l'inauguration du métro à Moscou...

On pourrait dire que c'est un flem permanent qui, loin de se déprécier en vieillissant, voit sa valeur augmenter chaque jour car le timbre a pris peu à peu, aux yeux de beaucoup, le caractère de valeur refuge. C'est un titre international par excellence car il se négocie dans les pays des cinq continents et il échappe à l'érosion monétaire.

Le collectionneur de timbres apprend à être méticuleux, soigné, ordonné, persévérant et c'est auprès de ses aînés, au sein d'une société philatélique, qu'il peut trouver les conseils qui lui permettront, tout en se distrayant, de constituer et de conserver une collection qui prendra de la valeur avec les années.

C'est dans cet esprit que l'Amicale des Philatélistes Français, Section de Saint-Claude, avait organisé les 11 et 12 juin 1939 la première exposition philatélique du Haut-Jura, qui s'était tenue dans un local au n° 11 du boulevard de la République à Saint-Claude.

Cette manifestation avait été en quelque sorte officialisée par l'Administration des PTT, au moyen d'un cachet-oblitérant spécial pour cette seule journée. A titre de souvenir philatélique, il avait été émis une carte postale représentant le pont suspendu -qui devait être remplacé l'année suivante par le grand pont-, une enveloppe avec vue du pont de pierre et un bloc numéroté donnant droit à un tirage de divers lots philatélique; tous ces souvenirs devaient recevoir l'oblitération officielle des PTT.

Il y a encore quelques membres de cette amicale qui, jeunes à l'époque, pourront retrouver dans leurs archives ces souvenirs d'il y a plus de quarante années. Leur nostalgie du temps passé pourra s'atténuer quelque peu en constatant qu'ils n'ont pas fait un mauvais placement en conservant la collection qu'ils avaient constituée à l'époque comme en témoignent les "cotes" des timbres neufs dans les catalogues en vigueur :

Numéro	Année	Désignation	Cote 1939	Cote 1980
122	1900	Merson . 2 Francs	80 F	5.100 NF
155	1917	Orphelins . 5F + 5F	400	12.350
156	1918	Croix-Rouge . 15 + 5 cent.	6	940
262	1931	Pont du Gard . 20 F	50	1.700
294	1933	Colombe . & 1,50 F	11	500
354/5	1937	Samothrace 0,30 F & 0,55 F	3	1.500
1230	1960	Blason de Lille . 0,05 F		36

On ne peut préjuger des hausses futures qui affecteront les timbres de collection et qui résulteront aussi de l'érosion de notre franc. Mais la mécanisation des affranchissements, en substituant aux timbres des vignettes imprimées suivant le montant du port à payer, ne manquera pas de raréfier les timbres oblitérés -surtout les grosses valeurs- ce qui contribuera à augmenter leur rareté.

Marcel Grisey

Voltaire au prix du bronze.... Sauf sa Plume!

L'enlèvement

Le vendredi 3 avril 1942, avant-veille de Pâques, 649ème jour de la lutte du peuple français pour sa libération dit la radio de Londres, dans le petit matin frileux rappelant l'atroce hiver, un camion de faible tonnage, équipé d'un gazogène et chargé d'un étrange matériel, débouche sur les pavés raboteux de la Place Voltaire.

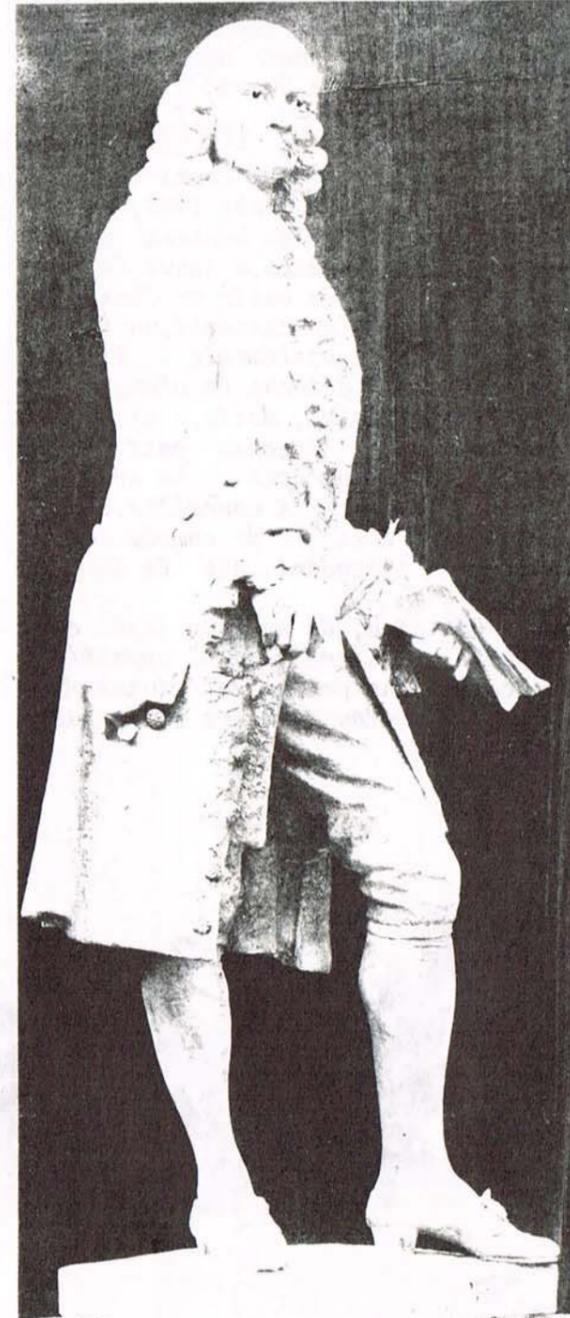
Dressé sur son socle de pierre à l'entrée du Truchet, coulé dans le bronze éternel, la main garnie de sa plume aigrette & l'index injonctif tendu vers les abus de son temps, Voltaire regarde avec indifférence l'engin qui s'arrête à ses pieds. Depuis qu'en septembre 1887 on l'a hissé sur son piedestal, il a vu tant de choses et reçu tant d'hommages que l'arrivée d'un tombereau sans cheval, après tous ceux qui sont passés en juin 1940, n'est plus maintenant qu'une banalité. Autour de lui tout est calme, la place déserte et le Truchet encore vide. Pas de colloques, pas de notables, pas d'uniformes, rien qui puisse faire pressentir la plus légère alarme et le détourner de ses pensées pour son cher Ferney. Sa lippe sarcastique et familière n'a même pas frémi. Et pourtant, tout près, l'instrument tragique de son

destin déploie déjà ses tentacules.

Une heure s'écoule et voici qu'on élève, tiré du camion, un immense mât, palan en tête, maintenu par plusieurs câbles fichés autour du socle. La statue est déboulonnée et son torse ceinturé d'une élingue. Le palan tire; le patriarche de Ferney s'élève et bascule un peu; l'ouvrier le pousse et guide sa descente sur le plateau du véhicule. Le matériel de levage est rapidement replié, le camion démarre, c'est fini! Roi de l'esprit, Roi de l'Europe, Voltaire quitte Saint-Claude pour n'y jamais revenir. On doit le fondre, c'est la guerre. Circonstance heureuse, l'ordre d'enlèvement mentionnait Voltaire mais ignorait Christin. Le buste de celui-ci, posé en applique sur le même socle et lui aussi en bronze, demeure donc en place et échappe ainsi à la fournaise. De même que la plume du patriarche, comme vous allez le lire!

La cause et la promesse

Pour satisfaire aux énormes réquisitions de métaux non-ferreux imposées par l'Allemagne, le Gouvernement de Vichy, bien avant l'impôt-métal de 1943, avait promulgué le 9 oct. 1941 une loi ordonnant le recensement et la



recupération de tous les monuments pouvant procurer du précieux métal. Une commission départementale désigne les oeuvres destinées à la fonderie et sa volonté d'y porter Voltaire est connue à Saint-Claude le 8 fév. 1942. Décision de s'approprier, oui, mais aussi décision de remplacer! La statue de Voltaire, dit-elle "sera remplacée par une statue de pierre et la commande en sera effectuée par les soins du Secrétariat d'Etat à l'Education Nationale sur des crédits qui seront mis à sa disposition". Duplicité ou sincérité? Allez savoir! Le sanclaudien ne s'en inquiète pas; la faim au ventre et souvent l'inquiétude au coeur à cause des absents, il a des préoccupations plus immédiates. Primum vivere! A la place du bronze on aura de la pierre? Soit! Il y a de plus grands malheurs. Cependant, dans les années qui suivront, la promesse de remplacement ne sera pas tenue par ses auteurs.

Le prix du bronze

En juin 1945, on repense à cette statue et la Municipalité multiplie ses démarches pour la retrouver: Lyon, Marseille et ailleurs. Désillusion! Elle a été fondue depuis longtemps. -"Dans ce cas, Messieurs les Ministres, tenez la promesse de remplacement faite en 1942". -"Ce n'est pas la nôtre, Messieurs de St-Claude". Le dialogue est interminable. Les uns réclament une statue, les autres offrent des sous. Tout le monde s'en mêle: Edgar Faure et Barthélemy députés du Jura, Gernez député du Nord, l'Association des Maires de France. Rien n'y fait. Même Jules Moch & Yvon Delbos restent insensibles. On comprend maintenant, avec le recul du temps, que la IVème République, face aux prodigieuses charges de reconstruction de la France, ne pouvait de surcroît reconstituer toutes les oeuvres d'art détruites. En 1948, au lieu d'une statue, la Ville reçoit 30.900 F représen-



tant la valeur de 1030 kg de bronze à 30 F, prix fixé par la loi de 1941 mais déjà bien dévalué.

Ainsi fut perdue pour St-Claude l'oeuvre d'art chargée de souvenirs et de signification. C'est peu par rapport à tous ses deuils mais c'est aussi un deuil.

Le temps l'adoucirait comme l'ont déjà fait les deux bustes de Voltaire et de Christin placés maintenant devant le Centre Mermet.

La plume

Au cours de l'année 1943, le té-

léphone de trottoir, parfois odieux, parfois précieux, rapporte qu'un heureux destin, agissant ce même jour du 3 avril 1942 mais par des voies différentes, a sauvé la plume de la statue, la plume de Voltaire, comme il a de même fait du buste de Christin. A l'instant où le fardeau de bronze touche le plancher du camion-cercueil, un inconnu, posté à quelques pas et attentif à la scène, s'approche et parlemente. Il convainc, c'est visible, car le récupérateur, marteau au poing, détache la plume de la main qui la tient et la dépose dans celle qui se tend, incertaine, moite, un peu tremblante. Comment en un instant maîtriser un tel fardeau ! L'inconnu part, le regard oblique. Mais qui est-il donc qu'on l'acclame ? C'est trop loin. Le souvenir s'en est perdu. A-t-il vraiment existé car il ne s'est jamais fait connaître. Était-ce nécessaire ? S'il a sauvé la plume, elle lui appartient & il n'a de compte à rendre à personne. De son socle, l'avocat Christin rétorque cependant que le domaine public est inaliénable et imprescriptible.

N'est-ce point précisément à vous, Christin, de nouveau figé côte à côte avec Arouet dans le bronze de la gratitude haut-jurassienne, qu'il appartient aujourd'hui, comme vous l'avez fait autrefois, de convaincre par un talentueux plaidoyer notre Inconnu d'avoir à restituer à la communauté sanclaudienne ce qu'un juste destin a sauvé de la fournaise, la Plume de Voltaire !

Les documents

Dans cet article, le Vieux Saint-Claude utilise trois documents exceptionnels. Il s'agit d'abord de la photographie de la maquette de la statue de VOLTAIRE prise en 1887 avant son moulage à la fonderie. Cette maquette était l'oeuvre de Marie-Louise Gagneur, SYAMOUR de son pseudonyme, jeune femme d'une extrême séduction berçant à Chatelneuf la vieillesse de Victor Poupin, député jussien fort lettré.



Exécutées sous trois angles différents, les photographies de cette maquette avaient été encadrées par SYAMOUR et placées dans l'immense salon de douze mètres de la confortable demeure de Chatelneuf. C'est là que, bien plus tard, l'acquéreur du bâtiment, André Grappin, déjà mort dans les années 20, frère d'Adolphe Grappin et père de Pierre Grappin, tous pipiers de chez nous, les recueillit et les transmit à son fils Pierre qui les déposa aux archives de St-Claude. Le père de SYAMOUR, Vladimir Gagneur, également député, avait donné son nom à une rue de notre localité, maintenant rue Branly.

Les deux autres documents datent du 3 avril 1942 et sont encore de reproduction interdite, sauf pour les Amis. Extraits des archives secrètes d'un petit berger d'autrefois, ils montrent les phases de l'enlèvement. Sur le premier on voit bien le système de levage ainsi que Voltaire, suspendu au palan, repoussé de son socle par l'ouvrier ; de même, on distingue nettement, en applique sur le socle, le buste de Christin, oeuvre de SYAMOUR, maintenant au Centre Mermet ; au fond, quelques curieux dont un homme en chapeau mou. Le second offre une meilleure vue d'ensemble ; Voltaire s'est rapproché du sol ; des enfants s'amuse de la scène. Remarquez les pavés sur la place et le candélabre à l'entrée du parc. Si vous possédez des documents ou d'autres informations sur cet enlèvement, pensez aux Amis.

Pierre Romanet.



La Fête de l'Empereur

ita des somme due a boyard
pour avoyre illuminer la facade
de la mairie pour le 8 juillet 1862
pour l'avis de monsieur
des vagque pour avoyre plus
et des plus 635 lanpion a
15 F le san — — — 957.25
plus pour avoyre illuminer
le 15 aoust 1862 a loquasion
de la faite samagestiz lan
pion des fransait 635
lanpion a 15 F le san — — 957.25
total 1907.50
faite a saint claud le 27 aoust 1862
pour acquit par duplicata
Boyard

C'est en 1880 et dans un délirant accès de patriotisme que la fête nationale du 14 juillet a été célébrée pour la première fois en France. Sous le troisième empire, cette fête des Français, plus communément appelée fête de l'empereur, était fixée au 15 août, jour de la saint Napoléon et par conséquent jour de la fête religieuse de Badinguet. Naturellement, on illuminait, peu ou prou selon ses moyens. Lisez ci-contre la facture de BOYARD payée en francs-or par nos ancêtres, lequel BOYARD demande 97,25F en disant: "plus pour "avoyre éluminéz le 15 aoust "1862 a loquasion de la faite "samagestéz lanpereur des fra "nsait 635 lanpion a 15 F le "san".

Beaucoup de fantaisie dans l'orthographe mais on se comprenait entre gens du pays.



Réservez vos achats à nos annonceurs ..

CHAPELLERIE

en tous genres.

Fantaisies
pour Enfants.

FROIDUROT

Grand assortiment
de Gants de Chevreau.

A S^t CLAUDE

Ferronnerie,
Scies circulaires,
Chaînes, Pièces forgées,
Fermentes de meubles
et de Bâtimens.

Fers, Fontes, Quincaillerie.

CHEVASSU FRÈRES

Rue du Pré

à S^t CLAUDE (Jura)

Tôles, Aciers,
Fils de fer, Clouterie,
Meules, Fauix,
et Faucilles, Fourneaux
en tous genres.

LIBRAIRIE

CLASSIQUE & RELIGIEUSE

DE
Mme
GUILLIN FRÈRES

S^t CLAUDE

(Jura)

Fab^r de Registres
Fourniture de Dessins
et de Bureaux.
Plumes, Encre,
et Crayons
Impressions
en Lithographie

Atelier
de Reliures.
Ouvrages d'Éducation et de piété
Abonnement aux ouvrages
en livraisons.
Commission
en Librairie

IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE.

ADOLPHE ÉNARD,

A SAINT-CLAUDE (JURA).

Dates de ces en-têtes de factures : Froidurot 1857 ; Chevassu Frères 1856 ;
(Source : Archives Municipales) Guillin Frères 1854 ; Adolphe Enard 1862 .